

Hon. Mr. DUBE moved, seconded by Hon. Mr. HATFIELD, that the portion of the speech of His Honour the Lieutenant-Governor which refers to the public accounts, estimates and expenditures be referred to the committee of supply.

Budget Speech

Hon. Mr. DUBE, presenting the budget, spoke as follows:

Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter à vous-même, à l'Assemblée législative et à toute la population du Nouveau-Brunswick la motion des subsides traditionnelle et le budget de l'année 1978-1979. Comme vous le savez c'est la première fois que j'ai à assumer cette importante responsabilité. Je suis convaincu que les longues discussions qui ont précédé le budget de même que les décisions prises dans le processus de préparation du budget ont permis d'établir un budget réaliste et responsable pour la prochaine année financière.

Monsieur l'Orateur, avant d'aller plus loin, je tiens à vous remercier pour la patience ainsi que pour le sens d'équité et d'intégrité dont vous avez constamment fait preuve à titre d'Orateur de la présente Assemblée.

La préparation du budget annuel de la province du Nouveau-Brunswick, tout comme celui des autres gouvernements, est une tâche à la fois compliquée et difficile à laquelle contribuent tous les ministres et ministères. Le gouvernement doit répondre à des demandes provenant de toutes parts sur ses ressources financières et il doit concilier le conflit qui découle parfois de différents ensembles d'objectifs légitimes. Il doit dresser un plan qui apporte des solutions aux problèmes et qui profite des possibilités qui se présentent, tout en con-

L'hon. M. DUBE, appuyé par l'hon. M. HATFIELD, propose que la tranche du discours de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur qui a trait aux comptes publics, aux crédits et aux dépenses soit déferée au comité des subsides.

Discours du budget

L'hon. M. DUBE présente le budget en ces termes:

Mr. Speaker, it is an honor for me to present the traditional motion of supply and the budget for 1978-79 to you, to this Legislative Assembly, and to all the people of New Brunswick. As you know, this is the first time that this important responsibility has fallen to me. I am confident that the extensive pre-budget discussions and the decisions made in the budget process have resulted in a realistic and responsible budget for the coming fiscal year.

Mr. Speaker, before proceeding further, I want to express to you my appreciation for the continued patience, fairness and integrity which you display as Speaker of this Assembly.

Preparation of the annual budget for the province of New Brunswick, as in other jurisdictions, is a complicated and difficult exercise which involves all ministers and departments. The government must deal with a variety of competing demands on its financial resources and must reconcile the conflict which sometimes arises between different sets of legitimate objectives. It must develop a plan for dealing with problems and for taking advantage of opportunities, while at the same time retaining a degree of flexibility which will permit appropriate

serving assez de flexibilité pour pouvoir réagir comme il se doit au cours de l'année à venir devant les conditions changeantes.

A l'heure actuelle, nous croyons qu'il vaut mieux pour l'intérêt général de restreindre la croissance du secteur public, d'accroître l'efficacité du gouvernement et de créer un climat favorisant l'esprit d'initiative et d'entreprise chez les particuliers. Le gouvernement a de nouveau cette année examiné à fond ses programmes de dépenses afin d'augmenter l'efficacité et de répondre aux priorités changeantes. Je vous exposerai plus loin les résultats de ces activités.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick tient beaucoup à conserver une saine position financière. Cette année encore, la préparation du budget a été axée sur cette haute priorité.

Monsieur l'Orateur, avant de vous exposer le programme budgétaire, j'aimerais passer en revue la situation budgétaire de l'année financière 1977-78 qui fut difficile. En 1977, la conjoncture économique et sociale a sensiblement limité notre capacité de faire face à tous les problèmes économiques et sociaux actuels.

REVIEW OF THE 1977-78 FISCAL YEAR

Mr. Speaker, the budget brought down for the 1977-78 fiscal year provided for an Ordinary Account surplus of \$50.7 million, an increase in the net debt of \$71.2 million, and financial requirements of \$147.6 million.

It was based, Mr. Speaker, on an expectation that although the provincial economy would grow slightly faster than the Canadian economy in 1977, it would continue to operate below its long-term potential. The budget therefore recognized the need to control inflation and to maintain financial stability.

responses to changing circumstances as they arise during the year ahead.

At this time we believe that the public interest is best served by limiting the growth of the public sector, by increasing government efficiency, and by creating a climate favorable to individual initiative and enterprise. As we have done in the past, a thorough review of expenditure programs has been conducted to increase efficiency and reflect changing priorities, the results of which I shall outline later.

The government of New Brunswick attaches high priority to maintaining a financially sound position. This priority has again been a cornerstone of our budget planning this year.

Mr. Speaker, before outlining the budget plan, I would like to review the budgetary situation for the 1977-78 fiscal year which has been a difficult one. Economic and fiscal events in 1977 have imposed significant constraints on our ability to respond to all current economic and social circumstances.

REVUE DE L'ANNEE FINANCIERE 1977-78

Monsieur l'Orateur, le budget présenté pour l'année financière 1977-1978 prévoyait un excédent de \$50.7 millions au compte ordinaire, une augmentation de \$71.2 millions de la dette nette et des besoins financiers de \$147.6 millions.

Monsieur l'Orateur, il avait été supposé dans la préparation de ce budget que l'économie de la province aurait un taux de croissance légèrement supérieur à celui du Canada en 1977, mais qu'elle n'atteindrait pas néanmoins son plein potentiel à long terme. Le budget reconnaissait donc la nécessité de contrôler l'inflation

The underlying theme of fiscal restraint was also adopted by other provinces, in response to the problems of inflation. In New Brunswick, financial responsibility was reflected not only in the significantly lower rate of expenditure growth, but also in the government's decision to make full matching contributions to the teachers' and public service pension trust funds, while paying the teachers' pension benefits from general revenues until the assets of the teachers' trust fund equal those of the public service superannuation fund. Pensions under the Public Service Superannuation Act continue to be paid from the trust fund set up under the Act. This major change, Mr. Speaker, was well received by the financial community.

As 1977 progressed it became clear in New Brunswick, as in other provinces, that it would be extremely difficult to maintain the budget plan. A common factor in all provinces has been a substantial revenue shortfall resulting from the poor performance of the national and provincial economies. Real growth in the Canadian economy was only 2.6% in 1977, a significant decline from the 4.9% achieved in 1976. The New Brunswick economy grew by only 2% in real terms, and this growth resulted almost entirely from export-based goods-producing industries and the service sector. There was a sharp reduction in housing construction from the record levels of previous years; private investment was sluggish, and consumer spending grew slowly.

April 4 avril

et de maintenir la stabilité financière.

D'autres provinces ont aussi opté pour des restrictions fiscales afin de réagir contre les problèmes de l'inflation. Au Nouveau-Brunswick, la responsabilité financière s'est manifestée non seulement dans le taux sensiblement réduit de croissance des dépenses, mais aussi dans la décision prise par le gouvernement de contribuer à part égale aux caisses fiduciaires de pension de retraite des enseignants et des services publics, et ce, tout en continuant à verser des prestations de pensions des enseignants par prélèvement sur les revenus généraux jusqu'à ce que leur caisse fiduciaire ait un actif équivalent à celui du fonds de pension de retraite dans les services publics. Les pensions prévues par la Loi sur la pension de retraite dans les services publics continuent d'être versées à même le fonds de fiducie prévu par la loi. Le monde financier a bien accueilli ce changement majeur, monsieur l'Orateur.

A mesure que l'année 1977 avançait, il devenait évident au Nouveau-Brunswick tout comme dans d'autres provinces que le programme budgétaire serait extrêmement difficile à suivre. Les revenus de toutes les provinces ont été nettement inférieurs à l'attente à cause de la mauvaise performance des économies nationale et provinciales. L'économie du Canada a connu une croissance réelle de 2.6% seulement en 1977, soit beaucoup moins que les 4.9% atteints en 1976. L'économie du Nouveau-Brunswick n'a augmenté que de 2% seulement en chiffres réels, et cette croissance tenait presque exclusivement aux industries de fabrication de produits d'exportation et au secteur des services. Il y a eu un recul important de la construction domiciliaire après les niveaux

April 4 avril

Mr. Speaker, federal estimates of income tax revenues which the provinces use in their planning proved to be much too high, creating a major departure from the government's budget plan. The personal income tax is now estimated to be some \$38 million less than the budget estimate, while the corporate income tax is lower by about \$12 million. In both cases these deviations from the budget plan also include downward adjustments from earlier years. Other major declines from budget estimates are \$8.5 million in the sales tax, \$2.6 million in natural resource revenues, and \$6.7 million in net profits of the New Brunswick Liquor Corporation. All of these reductions in revenue arose from the lower than expected level of economic activity in Canada and New Brunswick.

In addition, Mr. Speaker, New Brunswick's revenues in 1977-78 were reduced by substantial downward adjustments in equalization payments from the federal government. Twice in the past 10 years major upsets have been caused in provincial finances because of our vulnerability to "administered" revenues. On both occasions the problem arose from revenues allocated to the province on the basis of population.

records atteints durant les années précédentes, de faibles investissements dans le secteur privé et une faible augmentation des dépenses de consommation.

Monsieur l'Orateur, les estimations du fédéral relatives aux recettes à tirer de l'impôt sur le revenu, qui servent de guide aux provinces dans leur planification, se sont révélées trop élevées, et en conséquence les recettes ont été bien en deçà du montant prévu pour le programme budgétaire du gouvernement. L'impôt sur le revenu des particuliers devrait maintenant rapporter quelque \$38 millions de moins que prévu dans le budget, et l'impôt sur le revenu des corporations est réduit d'environ \$12 millions. Dans les deux cas, ces écarts par rapport au programme budgétaire incluent aussi des redressements vers le bas pour les années antérieures. Parmi les autres reculs importants signalés par rapport aux prévisions budgétaires, mentionnons \$8.5 millions au titre de la taxe sur les ventes, \$2.6 millions au chapitre des revenus provenant des ressources naturelles et \$6.7 millions en bénéfices nets de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick. Toutes ces réductions des revenus viennent du fait que l'activité économique n'a pas atteint les niveaux prévus au Canada et au Nouveau-Brunswick.

En outre, monsieur l'Orateur, d'importants ajustements vers le bas aux paiements de péréquation du gouvernement fédéral ont aussi contribué à diminuer les revenus du Nouveau-Brunswick en 1977-1978. A deux reprises au cours des 10 dernières années, les finances de la province ont été fortement déséquilibrées en raison de notre vulnérabilité aux revenus "administrés". Le problème était relié dans les deux cas aux revenus alloués à la province selon la population.

Mr. Speaker, equalization payments are directly related to the size of the provincial population: the larger the population, the greater the equalization payment. The population figures used for this calculation by the federal Department of Finance are those determined by Statistics Canada for census years, and estimates made by Statistics Canada for so-called intercensal years. Until the results of the 1976 census became available, equalization entitlements for the fiscal years 1972-73 to 1977-78, inclusive, were based on these intercensal estimates of population by Statistics Canada. When the 1976 census results became available, however, they indicated that the intercensal estimates were high. Revised population estimates for these years were then calculated and published by Statistics Canada and were used in accordance with the federal-provincial Fiscal Arrangements Act to recalculate equalization entitlements for the fiscal years affected.

The effect of using the revised intercensal population estimates was to reduce New Brunswick's equalization entitlement by \$14.2 million for the fiscal years 1972-73 to 1975-76 inclusive, and by \$7.7 million for 1976-77. In addition, the substitution of the 1976 census results as the base for estimating the 1977 population reduced the 1977-78 entitlement by a further \$11.5 million. Thus, Mr. Speaker, the total impact on New Brunswick's equalization entitlement of the revised population estimates by Statistics Canada was a reduction of over \$33

April 4 avril

Monsieur l'Orateur, les paiements de péréquation sont directement liés au chiffre de la population: plus la population est élevée, plus élevé se trouve le paiement de péréquation. Afin d'établir le montant de ce paiement, le ministère fédéral des Finances utilise les chiffres de la population calculés par Statistique Canada pour les années de recensement, et les estimations de Statistique Canada pour les années non recensées. Avant que les résultats du recensement de 1976 furent connus, les montants de péréquation pour les années financières 1972-1973 à 1977-1978 furent fondés sur ces estimations démographiques intercensales établies par Statistique Canada. Toutefois, lorsque les résultats du recensement de 1976 furent connus, ils révélèrent des estimations trop élevées pour les années non recensées. Les chiffres estimatifs révisés de la population pour ces années furent alors calculés et publiés par Statistique Canada puis, conformément à la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, ils furent utilisés pour un nouveau calcul des montants de péréquation pour les années financières en question.

Le recours aux estimations démographiques révisées pour les années entre les recensements a eu pour effet de réduire de \$14.2 millions pour les années financières 1972-1973 à 1975-1976, et de \$7.7 millions pour 1976-1977, le montant auquel le Nouveau-Brunswick avait droit au titre des paiements de péréquation. En outre, le fait de remplacer les résultats du recensement de 1976 comme base pour le calcul estimatif de la population de 1977 a entraîné une autre réduction de \$11.5 millions dans le montant à recevoir pour 1977-1978. Donc, mon-

April 4 avril

million. Under the accrual accounting system used by the province, this total reduction is recorded in the 1977-78 fiscal year.

Mr. Speaker, the government received its first official indication of these revenue reductions last July. We were notified of the revised 1977-78 equalization entitlement and advised of the pending population revisions which would affect equalization entitlements for earlier years. Although federal finance officials have notified us of the adjustments and recoveries involved, we do not accept the population estimates upon which those equalization recalculations have been based. Discussions with both Statistics Canada and the federal Department of Finance regarding the revised intercensal population estimates have been under way since last fall and are still going on. The federal Minister of Finance has been apprised of the province's concern in this matter. I intend to meet the minister personally for further discussions soon, and remain hopeful, Mr. Speaker, that they will yet yield favorable results.

As a result of slower economic growth, the repayment of equalization due to the population revisions, and other lesser factors, gross ordinary revenues in 1977-78 will be \$74 million below the budget estimate of \$1,151.1 million.

sieur l'Orateur, les calculs estimatifs révisés de Statistique Canada ont eu pour effet global de réduire de plus de \$33 millions les montants auxquels le Nouveau-Brunswick avait droit en paiements de péréquation. Selon la méthode de comptabilité d'exercice de la province, cette réduction totale a été inscrite au compte de l'année financière 1977-1978.

Monsieur l'Orateur, la province a eu une première indication officielle de ces réductions de revenu en juillet dernier lorsqu'on lui a fait part des paiements de péréquation révisés pour 1977-1978 et de l'effet des révisions démographiques en cours sur les paiements de péréquation versés pour les années antérieures. Le ministère fédéral des Finances nous a informés des montants des ajustements et des recouvrements, mais nous n'approuvons pas les estimations de la population qui ont servi de base aux nouveaux calculs. Des discussions se poursuivent depuis l'automne dernier avec Statistique Canada et le ministère fédéral des Finances concernant les estimations révisées de la population pour les années intercensales. On a signalé au ministre des Finances du Canada l'inquiétude que ressentait la province à ce propos. J'entends rencontrer moi-même le ministre prochainement afin d'en discuter plus amplement et, monsieur l'Orateur, j'ai le ferme espoir d'en retirer des résultats satisfaisants.

Etant donné la croissance économique plus lente, le remboursement au titre des paiements de péréquation par suite des révisions démographiques et d'autres facteurs moindres, les revenus bruts au compte ordinaire en 1977-1978 accuseront un déficit de \$74 millions par rapport aux prévisions budgétaires de \$1,151.1 millions.

Mr. Speaker, the government's response to this deterioration in our financial situation was immediate and effective. Early in August the public was informed of the matter by the Premier and the Minister of Finance. A cost management program was undertaken by Treasury Board and the other Cabinet committees and, by October, program savings of over \$19 million had been achieved. These reductions, although difficult and painful, were necessary.

In addition, the Treasury Board reviewed all departmental programs not related to job creation, and hiring in the public service was suspended with a view to reducing total man-years significantly. I wish to commend the Chairman of Treasury Board for the success he and my other colleagues have had in managing government expenditures in this fiscal year.

Mr. THERIAULT: Take a bow. Take a bow.

OPP. MEMBER: It's no wonder Garvie didn't want to read that.

Hon. Mr. DUBE: Thus prudent financial management has kept total expenditures well within the original budget plan. The currently revised estimate of 1977-78 gross ordinary expenditures is \$1,088.1 million, or \$12 million below the budget estimate. Mr. Speaker, capital expenditures are estimated at \$173.2 million or \$5.5 million less than the budget estimate. Consequently, the increase in financial requirements from the budget plan is \$58.9 million, for a revised total of \$206.5 million. Details of these changes are contained in Appendix A.

April 4 avril

Monsieur l'Orateur, notre réaction face à cette détérioration de notre situation financière a été immédiate et efficace. Au début du mois d'août, l'ampleur du problème a été communiquée au grand public par le premier ministre et par le ministre des Finances. Le Conseil du Trésor et les autres comités du Conseil des ministres ont mis sur pied un programme de gestion des coûts et, dès octobre, les dépenses de l'année courante étaient réduites de plus de \$19 millions. Les diminutions étaient souvent difficiles et dures, mais cependant nécessaires.

En outre, le Conseil du Trésor a passé en revue tous les programmes ministériels non rattachés à la création d'emplois et il y a eu un gel sur l'embauche dans la fonction publique en vue de réduire sensiblement le nombre total d'années-hommes. J'aimerais féliciter le président du Conseil du Trésor pour la manière efficace avec laquelle lui et mes autres collègues ont administré les dépenses publiques au cours de la présente année financière.

M. THERIAULT: Faites une courbette. Faites une courbette.

DEPUTE DE L'OPPOSITION: Ça ne m'étonne pas que Garvie ne voulait pas le lire.

L'hon. M. DUBE: Ainsi, grâce à une gestion financière prudente, on a pu très bien maintenir le total des dépenses dans les limites du programme budgétaire initial. Les prévisions révisées des dépenses brutes au compte ordinaire en 1977-1978 se chiffrent à \$1088.1 millions, soit \$12 millions de moins que les prévisions budgétaires. Monsieur l'Orateur, les dépenses de capital sont estimées à \$173.2 millions, une diminution de \$5.5 millions par rapport aux prévisions budgétaires. En conséquence, l'augmentation des besoins financiers par

The increase in our financial requirements for the fiscal year 1977-78, created by revenue problems, will exert some upward impact on the amount of borrowing to be authorized in the 1978 Loan Act, to be introduced shortly.

Mr. Speaker, in accordance with the usual practice, the House will be presented with a bill to authorize special warrants issued during the 1977-78 fiscal year in respect of the budgetary and nonbudgetary accounts.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais passer en revue le programme de financement en capitaux de la province au cours de l'année financière courante.

Les taux d'intérêt au Canada et aux Etats-Unis ont été relativement fermes tout au long de 1977, mais ils ont subi une forte hausse au début de 1978 et sont maintenant 1/2% plus élevés qu'ils ne l'étaient l'année dernière. On prévoit qu'ils vont continuer d'augmenter.

Grâce à une planification judicieuse, la province a pu mener à bien son programme d'emprunts pour l'année financière 1977-78 avant la hausse rapide des taux d'emprunts commencée en janvier.

Au cours de l'année, la province a emprunté des sources suivantes la somme totale de \$193 millions en vertu de la Loi sur les emprunts de 1977:

- \$50 millions en billets au taux de 8% arrivant à échéance en 1984 et émis en dollars américains sur le marché de l'eurodollar;

rapport au programme budgétaire est de \$58.9 millions, ce qui donne un total révisé de \$206.5 millions. L'appendice A précise ces changements apportés en cours d'année.

L'augmentation de nos besoins financiers pour l'année financière 1977-1978, imputable à une baisse des revenus, exercera une pression ascendante sur le montant des emprunts qui devront être autorisés aux termes de la Loi sur les emprunts de 1978 dont le dépôt sera effectué prochainement.

Monsieur l'Orateur, selon la pratique habituelle, la Chambre sera saisie d'un projet de loi visant à autoriser les mandats spéciaux émis pendant l'année financière 1977-1978 relativement aux comptes budgétaires et non budgétaires.

Mr. Speaker, I would now like to review the province's capital borrowing program during the current fiscal year.

Interest rates in Canada and the United States remained relatively firm throughout 1977, but increased sharply early in 1978 and are now about 1/2% higher than they were last year. Expectations are that they will continue to move upward from this point.

Because of sound planning, the province was able to complete its borrowing program for fiscal 1977-78 before the rapid increase in interest rates commenced in January.

During the year, the province borrowed a total of \$193 million under the Loan Act 1977 from the following sources:

- \$50 million of 8% notes due in 1984 issued in United States dollars on the Eurodollar market;

- \$48 millions en obligations au taux de 7% arrivant à échéance en 1989 et émises sur le marché de l'investissement japonais;

- \$47 millions en débentures au taux de 9-1/2% arrivant à échéance en 1997 émises en dollars canadiens et vendues au Alberta Heritage Savings Trust Fund; et

- \$48 millions en débentures émises pour une durée de vingt ans et vendues au Fonds d'investissement du Régime de pensions du Canada à des taux d'intérêt variant entre 8.77% et 9.37%.

Le taux d'intérêt moyen sur toutes ces émissions était de 8.38%.

Le marché de l'investissement japonais et le Alberta Heritage Savings Trust Fund sont deux nouvelles sources d'investissement pour la province. L'émission sur le marché japonais visait surtout à attirer l'attention du monde de l'investissement et des affaires de ce pays sur les débouchés qui existent dans la province du Nouveau-Brunswick dans le domaine de l'investissement. Le ministère du Commerce et du Développement poursuit ses efforts dans ce cadre au moyen de prises de contact afin d'inciter les Japonais à investir leurs capitaux dans notre province.

Le Alberta Heritage Savings Trust Fund a été mis sur pied par le gouvernement de l'Alberta pour l'investissement des revenus provenant de l'exploitation de ses ressources pétrolifères. Notre vente de débentures émises à ce Fonds a été citée en exemple par les premiers ministres Hatfield et Lougheed qui ont loué la collaboration dont peuvent faire preuve deux provinces afin de promouvoir leurs intérêts communs et de

- \$48 million of 7% bonds due in 1989 issued on the Japanese capital market;

- \$47 million of 9-1/2% debentures due in 1997 issued in Canadian dollars to the Alberta Heritage Savings Trust Fund; and

- \$48 million of twenty-year debentures issued to the Canada Pension Plan Investment Fund at interest rates ranging from 8.77% to 9.37%.

The average interest rate on all these issues was 8.38%.

The Japanese capital market and the Alberta Heritage Savings Trust Fund represented two new sources of capital for the province. The primary objective of placing an issue on the Japanese market was to draw to the attention of the investment and business community in Japan the investment opportunities that exist in the province of New Brunswick. Follow-up efforts are being continued by the Department of Commerce and Development to attract Japanese investment capital to the province.

The Alberta Heritage Savings Trust Fund was established by the government of Alberta to invest revenues derived from the development of its petroleum resources. Our sale of a debenture issue to this fund was noted by both Premier Hatfield and Premier Lougheed as being a commendable example of how two provinces can cooperate to further their joint interests and also contribute to Canadian unity.

contribuer également à l'unité canadienne.

Au cours de l'année financière, la province a aussi garanti l'équivalent de \$221 millions en obligations émises par la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick pour financer le programme d'aménagement que celle-ci poursuivait. Ces émissions étaient comme suit:

- \$75 millions en débentures au taux de 8-3/4% arrivant à échéance en 2007 et émises en espèces américaines sur le marché public américain;

- \$36 millions en obligations au taux de 5-1/4% arrivant à échéance en 1992 et émises en francs suisses sur le marché public suisse,

- \$50 millions en débentures au taux de 10% arrivant à échéance en l'an 2000 et émises en espèces canadiennes sur le marché public canadien; et

- \$60 millions en billets au taux de 9-1/4% émis en dollars canadiens à l'Energie atomique du Canada Ltée.

La Commission d'énergie a aussi placé récemment une émission supplémentaire de 100 millions de francs suisses en obligations au taux de 3-3/4% arrivant à échéance en 1993 sur le marché public suisse et devant rapporter environ 55 millions en dollars canadiens.

En diversifiant leurs sources de capitaux, la province et la Commission d'énergie ont su tirer profit des possibilités offertes par les marchés monétaires internationaux et ont emprunté aux conditions les plus favorables.

Je voudrais maintenant, monsieur l'Orateur, faire quelques commentaires sur les relations fiscales

During the fiscal year, the province also guaranteed the equivalent of \$221 million of obligations issued by the New Brunswick Electric Power Commission to finance its ongoing capital construction program. These issues were as follows:

- \$75 million of 8-3/4% debentures due in 2007 issued in United States dollars on the United States public market;

- \$36 million of 5-1/4% bonds due in 1992 issued in Swiss francs on the Swiss public market;

- \$50 million of 10% debentures due in 2000 issued in Canadian dollars on the Canadian public market; and

- \$60 million of 9-1/4% notes issued in Canadian dollars to Atomic Energy of Canada Ltd.

The Power Commission has recently placed an additional issue of 100 million Swiss francs 3-3/4% bonds due in 1993 on the Swiss public market. This is expected to yield about 55 million Canadian dollars.

By diversifying their sources of capital both the province and the commission have been able to take advantage of the opportunities that exist in international money markets to raise capital under the most favorable terms.

Let me turn now, Mr. Speaker, to some comments on federal-provincial fiscal relations.

entre le gouvernement fédéral et les provinces.

RELATIONS FISCALES ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

Il y a un an, nous avons fait rapport sur les résultats d'importantes négociations entamées avec Ottawa au sujet des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Celles-ci se sont traduites par l'adoption de la nouvelle Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis. Cette mesure législative maintient les accords de recouvrement d'impôts entre le Canada et le Nouveau-Brunswick et établit les modalités des paiements de péréquation, de stabilisation des revenus, de garantie des recettes et du transfert de points fiscaux et des subventions payables comptant pour le financement des programmes établis comprenant les programmes importants de santé et d'enseignement postsecondaire.

Au cours de l'année dernière, les négociations quant à l'Accord de réciprocité fiscale entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, lequel est entré en vigueur le 1er octobre 1977, furent également menées à terme. Cet accord établit un nouveau régime en vertu duquel la province et ses corporations paient les taxes fédérales de vente et d'accise sur leurs achats, alors que le gouvernement fédéral et ses corporations paient certaines taxes provinciales sur leurs achats au Nouveau-Brunswick. Il remplace l'accord antérieur, en vertu duquel chaque gouvernement était exempt des taxes de l'autre gouvernement et il devrait entraîner pour la province un bénéfice net d'environ \$700 000 en 1977-1978 et d'environ \$2 millions durant l'année fiscale 1978-1979. Le nouvel accord expire le 31 mars 1981 mais est renouvelable. Il comprend une garantie que la province

April 4 avril

FEDERAL-PROVINCIAL FISCAL RELATIONS

A year ago we reported the conclusion of major negotiations with Ottawa concerning the federal-provincial fiscal arrangements. These resulted in the new Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act, 1977. This legislation continues the Canada-New Brunswick tax collection agreements, and establishes the conditions for equalization payments, revenue stabilization, revenue guarantee and the transfer of tax points and cash grants for established programs financing covering major health programs and post-secondary education.

During the past year negotiations were also completed for the Canada-New Brunswick Reciprocal Taxation Agreement, which came into effect on October 1, 1977. This agreement institutes a new system whereby the province and its corporate enterprises will pay federal sales and excise taxes on its purchases, while the federal government and its corporate enterprises will pay certain provincial taxes on its purchases in New Brunswick. It replaces the previous arrangement whereby each government was exempted from the other's taxation, and is expected to provide a net benefit to the province of about \$700,000 in 1977-78 and \$2 million for fiscal 1978-79. The new agreement terminates on March 31, 1981, but is subject to renewal. It contains a guarantee that the province will not incur a net loss of revenue.

April 4 avril

n'aura pas à essuyer de perte nette de revenu.

Monsieur l'Orateur, mon collègue, le ministre des Services sociaux, a participé ces derniers mois aux négociations entre le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social et d'autres provinces portant sur un projet de financement global de certains services sociaux dont les coûts sont actuellement partagés avec Ottawa en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Ces négociations semblent en être arrivées à l'étape finale et le budget de 1978-1979 que je présente aujourd'hui tient compte de ce nouvel accord.

Depuis la présentation du budget de l'année dernière, des discussions fédérales-provinciales se sont poursuivies relativement à l'efficacité du Programme de lutte contre l'inflation, à son élimination graduelle et à la date possible de cette élimination. Le 20 octobre 1977, le ministre fédéral des Finances annonçait que le programme de lutte contre l'inflation serait levé graduellement à partir du 14 avril 1978 et qu'une agence de contrôle étudierait les fluctuations des prix et des salaires et ferait rapport à ce sujet. Ce rôle a été confié au Conseil économique du Canada. La province du Nouveau-Brunswick a appuyé cette approche au cours des récentes discussions et, conformément à cette décision, l'Office des prix et revenus, de même que le Programme de contrôle des loyers des locaux d'habitation commenceront à disparaître vers les débuts de la nouvelle année financière.

La province s'engage à poursuivre ses efforts de lutte contre l'inflation. Sous ce rapport, le premier ministre a donné son assentiment à deux positions de principe lors de la Conférence des premiers ministres en février. En premier lieu, le taux de

Mr. Speaker, my colleague, the Minister of Social Services, has been engaged in recent months in negotiations with the federal Minister of Health and Welfare along with other provinces regarding a proposal for block funding of certain social services now cost-shared with Ottawa under the Canada Assistance Plan. These negotiations appear to have reached the final stages and provision for the new arrangement has been made in the 1978-79 budget which I am presenting today.

Federal-provincial discussions have continued since last year's budget as to the effectiveness of the anti-inflation program, and the question of whether, and when, it should be phased out. On October 20, 1977 the federal Minister of Finance announced that the anti-inflation program would begin to phase out beginning April 14, 1978, and that a monitoring agency would study and report on wage and price movements. This role has been assigned to the Economic Council of Canada. The province of New Brunswick has supported this approach throughout the recent discussions and, in line with this decision, both the Prices and Incomes Bureau and the rent review program will be phased out starting early in the new fiscal year.

The province is pledged to continue its efforts to reduce inflation. In this regard two major commitments were accepted by the Premier at the First Ministers' Conference in February. First, the trend of government expenditure growth will be held,

croissance des dépenses de l'administration publique sera en moyenne maintenu à un taux inférieur à celui de la croissance en valeur du produit provincial brut. En second lieu, le niveau de la rémunération totale versée aux employés des services publics ne devrait pas dépasser celui du secteur privé.

La Conférence des premiers ministres était en soi un fait marquant pour plusieurs raisons. D'abord, c'était la première fois que l'on étudiait et passait en revue les perspectives et les possibilités à moyen terme des divers secteurs de l'économie canadienne au palier supérieur de consultation entre les provinces et Ottawa. Deuxièmement, l'examen des perspectives à moyen terme permettait de considérer ces aspects de nos problèmes économiques qui ne sont pas de nature cyclique. Troisièmement, la Conférence a permis d'arriver à un certain nombre de conclusions générales importantes sur la politique de développement économique que les provinces et Ottawa devraient adopter à l'avenir. En dernier lieu, et c'est peut-être le point essentiel, la Conférence signifiait le début de consultations fédérales-provinciales sur ces questions. Cette démarche laisse entrevoir pour les prochains mois un nouvel accord sur la nature de nos difficultés et de nos perspectives économiques du point de vue sectoriel et régional, ainsi que sur les politiques à adopter en vue d'assurer de bons résultats économiques à l'avenir.

Comme les honorables députés le savent, le premier ministre Hatfield a donné le ton à la discussion sur le développement régional lors de la Conférence des premiers ministres et il s'est prononcé en faveur du maintien et de l'amélioration des efforts déployés conjointement par le MEER et par les quatre gouvernements provin-

April 4 avril

on average, to less than the trend growth in the value of the Gross Provincial Product. Secondly, the level of total compensation paid to public employees should not lead the private sector.

The First Ministers' Conference itself was an important event for several reasons. It was the first occasion on which the medium-term prospects and opportunities of the various sectors of the Canadian economy were reviewed and discussed at the highest level of federal-provincial consultation. Secondly, the medium-term perspective afforded an opportunity to consider those aspects of our economic problems and difficulties which are noncyclical in nature. Thirdly, the conference reached a number of important general conclusions regarding the future economic development policy which should be pursued by Ottawa and the provinces. Finally, and perhaps most importantly, the conference represented a beginning of federal-provincial consultations on these matters. Over the next several months this approach promises to produce further agreement on the nature of our sectoral and regional economic problems and prospects, and on policies which should be adopted to ensure solid economic performance in the future.

As hon. members are aware, Premier Hatfield led the discussion of regional development at the First Ministers' Conference, arguing for the retention and further improvement of the joint efforts by DREE and the four provincial governments to foster the economic development of the Atlantic region.

April 4 avril

ciaux en vue de promouvoir le développement économique de la Région atlantique.

Les conférences successives des ministres des Finances fédéral et provinciaux au cours de la dernière année ont continué à porter essentiellement sur les perspectives économiques et fiscales à court terme. En octobre dernier, nous avons recommandé de remplacer le programme fédéral "Canada au travail" par un programme de création d'emplois intégré par l'entremise du MEER et de l'Entente-cadre de développement, et dont l'objet consisterait à fournir un stimulant fiscal au Nouveau-Brunswick en vue de diminuer le fort taux de chômage actuel. A notre avis une telle formule aurait été préférable car un programme de création d'emplois financé par ce moyen pourrait être harmonisé avec les objectifs de développement à long terme du MEER et de la province. On a aussi souligné la nécessité d'adapter toute mesure fédérale de résorption du chômage aux conditions qui prévalent au Nouveau-Brunswick.

Lors de la Conférence des ministres des finances en janvier, le ministre fédéral a invité les provinces à stimuler encore plus leur économie en vue d'alléger le chômage. La plupart des provinces ont indiqué qu'elles auraient de grandes difficultés à y parvenir, étant donné leur situation financière actuellement caractérisée par les restrictions. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, cette situation est due principalement à une augmentation plus faible que prévue de nos revenus en 1977 et à la nécessité de rembourser certains paiements de péréquation versés au cours d'années antérieures, faits que j'ai déjà exposés à la Chambre.

Against this background, Mr.

Successive federal-provincial conferences of finance ministers during the past year maintained their traditional focus on the short-term economic and fiscal outlook. Last October we recommended the replacement of the federal Canada Works Program with a job creation program to be integrated through DREE and the General Development Agreement as a means of providing fiscal stimulus for New Brunswick to relieve current high levels of unemployment. In our view such an approach would have been preferable since a job creation program funded through this vehicle could be made consistent with the province-DREE long-term development objectives. The need to adapt any federal measures to relieve high unemployment to the particular circumstances of New Brunswick was also stressed.

At the January Conference of Finance Ministers, the federal minister invited the provinces to consider providing some further stimulus to their economies as a contribution to relieving current unemployment. Most provinces indicated that they would have great difficulty in doing so because of the restricted financial positions in which they find themselves at the present time. In New Brunswick's case, this results largely from the slower than expected increase in our revenues in 1977, and the need to repay some equalization entitlements for earlier years, which I have already outlined to the House.

Ce tour d'horizon terminé,

Speaker, I would now like to present the budget plan for 1978-79.

1978-79 BUDGET PLAN

Before discussing the details of this plan, I believe it would be useful to discuss the changes in the economic environment which have unfolded over the past few years and their meaning for New Brunswick. The slow economic growth of last year was not foreseen. The Canadian economy, along with other industrialized nations of the world, has recently experienced a major recession. Canada experienced no significant growth in 1975, but as expected, conditions improved substantially in 1976 when GNP increased by almost 5%. In September of 1976 the Conference Board predicted that Canada would experience real growth close to 5% in 1977. On the basis of a normal recovery from a recession, growth of this magnitude could have been reasonably expected. At that time, planning for fiscal 1977-78 was well under way and a real growth for the provincial economy in the 3.5 to 4.5% range was anticipated.

In fact, Mr. Speaker, the economic situation deteriorated in 1977 and we are now faced with the prospect that Canada may experience a prolonged period of relatively slow growth: the economic growth of the first half of this decade may not be repeated for some years to come.

It is clear to all that the past two years have been sobering for Canadians as we watched the value of our dollar plunge, the unemployment

April 4 avril

monsieur l'Orateur, permettez-moi maintenant d'aborder le programme budgétaire pour l'année 1978-1979.

PROGRAMME BUDGETAIRE 1978-79

Avant d'entrer dans les détails de ce programme, je crois qu'il serait utile de parler des changements intervenus dans l'économie au cours des dernières années et de leurs implications pour le Nouveau-Brunswick. Le ralentissement de la croissance économique au cours de l'année dernière n'avait pas été prévu. L'économie canadienne, tout comme celle d'autres pays industrialisés, a récemment subi une récession importante. L'économie canadienne n'a pas atteint un taux de croissance significatif en 1975 mais, tel que prévu, les conditions ont été beaucoup plus favorables en 1976, année où le produit national brut a augmenté de près de 5%. En septembre 1976, le Conference Board avait prédit que le Canada connaîtrait une croissance réelle de près de 5% en 1977. En supposant une remontée normale après la récession, on pouvait raisonnablement compter sur une croissance de cet ordre. A ce moment-là, le programme pour l'année financière 1977-1978 était déjà en bonne voie de préparation et on prévoyait pour l'économie provinciale une croissance réelle de l'ordre de 3.5% à 4.5%.

De fait, monsieur l'Orateur, la situation économique s'est détériorée en 1977 et nous devons envisager à l'heure actuelle la possibilité que le Canada ait à faire face à une longue période de croissance relativement lente: la croissance économique de la première moitié de cette décennie pourrait ne pas se répéter pour quelques années à venir.

Il est évident à chacun que les deux dernières années ont bien fait réfléchir les Canadiens: la valeur de notre dollar a subi une forte baisse,

April 4 avril

rate reach new highs and inflation erode the value of our money. These are symptoms of a lack of international competitiveness which is of concern to all Canadians. The national unity question has raised further doubts in Canadians' minds about their ability to deal successfully with the future. Unquestionably, we must reconsider our objectives and goals as a people and adapt to these changing circumstances.

Mr. Speaker, Canada's economic future was discussed extensively at the Finance Ministers' Conference in January and again at the First Ministers' meeting in February. It was apparent that as a nation we were just beginning to understand the problems now confronting us and to appreciate that working out solutions will require time, difficult decisions, and cooperation from all groups in society. I believe that governments must adapt to these new circumstances which call for reevaluation of the ways in which public money is raised and spent, bearing in mind both the opportunities and problems which these new circumstances present. In this spirit the government will continue its thorough reappraisal of expenditures and revenues over the next two years, which will be both financially and socially responsible.

It is particularly important at this juncture that the people and businesses of New Brunswick be given a clear view of the government's intentions for the years ahead. Gov-

le taux de chômage a atteint le niveau le plus élevé jamais connu et l'inflation ronge la valeur de notre argent. Ce sont là des symptômes d'un manque de compétitivité à l'échelle internationale, ce qui affecte tous les Canadiens. La question de l'unité nationale a soulevé d'autres doutes encore dans l'esprit des Canadiens au sujet de leurs aptitudes à régler leurs problèmes. Il ne fait aucun doute que nous devons reconsidérer nos objectifs et nos buts en tant que peuple et nous adapter à ces circonstances nouvelles.

Monsieur l'Orateur, l'avenir économique du Canada a été un sujet largement discuté lors de la Conférence des ministres des Finances en janvier, de même qu'à la Conférence des premiers ministres en février. Il était évident que comme nation nous ne faisons que commencer à comprendre les problèmes auxquels nous devons faire face aujourd'hui et à réaliser qu'il faudra du temps, des décisions difficiles et une bonne coopération de la part de tous les groupes de la société avant que les solutions puissent être apportées. Je crois que les gouvernements doivent s'adapter à ces nouvelles circonstances et réévaluer les façons dont les deniers publics sont levés et dépensés, à la lumière des possibilités et des problèmes posés par ces nouvelles circonstances. C'est dans cet esprit que le gouvernement continuera de réévaluer en détail ses dépenses et revenus au cours des deux années qui viennent afin d'assurer ses responsabilités à la fois sur le plan financier et social.

Il est particulièrement important dans les circonstances actuelles que la population et les entreprises du Nouveau-Brunswick aient une idée précise des intentions du gouverne-

ernment, at all levels, must lend an element of certainty in this period when individuals and businesses are trying to adjust to the changing economic environment. Such a sense of direction is necessary so that the collective energies and talents of our people can overcome the various obstacles now confronting us.

Mr. Speaker, developing the budget plan for 1978-79 necessitated some difficult decisions. There is much talk of a lack of confidence in Canada, a lack of confidence in the economy, in governments and in other national institutions. Confidence cannot be restored unless governments exercise decisive leadership and undertake courses of action that they believe are right.

Mr. GRAHAM: Read the next line slowly.

Hon. Mr. DUBE: Confidence, Mr. Speaker, is built on honesty and responsibility. The budget plan for 1978-79 is honest and real; it does not attempt to hide the fact that the problems of fiscal 1977-78 have carried over into 1978-79.

Mr. THERIAULT: That's why you're in trouble.

Mr. FRENETTE: The next line is even better.

Mr. HIGGINS: The next line is loaded.

Mr. GRAHAM: Read the next line slowly, now.

Hon. Mr. DUBE: Mr. Speaker, since we have done that, may I continue?

Mr. FRENETTE: Real slow.

Hon. Mr. DUBE: Confidence, Mr. Speaker, is built on honesty and responsibility - - -

Mr. GRAHAM: "My word is good"!

ment pour les années à venir. Le gouvernement doit, à tous les niveaux, apporter un élément de certitude à un moment où les particuliers et les entreprises essaient de s'adapter à un contexte économique changeant. Le gouvernement doit jouer ce rôle pour que l'énergie et les talents de la population puissent vaincre les divers obstacles actuels.

Monsieur l'Orateur, des décisions difficiles ont dû être prises lors de l'élaboration du programme budgétaire pour 1978-1979. On parle beaucoup du manque de confiance au Canada, manque de confiance dans l'économie, dans les gouvernements et autres institutions nationales. Or la confiance ne peut être rétablie que si les gouvernements font preuve d'un leadership décisif et prennent les mesures qu'ils jugent appropriées.

M. GRAHAM: Lis la ligne suivante lentement.

L'hon. M. DUBE: La confiance, monsieur l'Orateur, repose sur l'honnêteté et la responsabilité. Le programme budgétaire pour l'année 1978-1979 est honnête et réaliste; il ne cherche pas à cacher le fait que les problèmes de l'année financière 1977-1978 ont été reportés à l'année 1978-1979.

M. THERIAULT: Voilà pourquoi vous êtes dans le pétrin.

M. FRENETTE: La ligne suivante est encore meilleure.

M. HIGGINS: Attention à la prochaine ligne.

M. GRAHAM: Lis la ligne suivante lentement.

L'hon. M. DUBE: Monsieur l'Orateur, puisque je l'ai déjà lue, puis-je continuer?

M. FRENETTE: Très lentement.

L'hon. M. DUBE: La confiance, monsieur l'Orateur, repose sur l'honnêteté et la responsabilité...

M. GRAHAM: "Ma parole est bonne"!

Hon. Mr. HATFIELD: Order, order!

Mr. GRAHAM: Everybody up there (in gallery) is laughing at you.

Mr. HIGGINS: "Play it again, Sam."

Mr. ROBICHAUD: "It doesn't matter what I used to say"!

Hon. Mr. DUBE: The budget plan for 1978-79 is honest and real; it does not attempt to hide the fact that the problems of fiscal 1977-78 have carried over into 1978-79. The budget plan is also built on responsibility: on a responsible treatment of the problems New Brunswick faces today; on a responsible borrowing plan that recognizes our duty to the people who lend us money as well as to tomorrow's New Brunswickers who will have to repay today's borrowing. It is a budget in which this province lives up to its responsibilities and commitments to Canada.

The budget plan has elements that will undoubtedly be unpopular. Mr. Speaker, I am confident that New Brunswickers are not interested in a popularity contest waged with their resources and their future. I am confident that they will fully support the budget plan which I will now outline. Its main provisions are that:

(1) The major gains in social and economic fields will be retained and improved.

(2) Growth of the provincial government will stay within the rate of growth of the provincial economy.

(3) Tax adjustments will be made

L'hon. M. HATFIELD: Règlement, Règlement!

M. GRAHAM: Les spectateurs (dans les tribunes) se moquent tous de vous.

M. HIGGINS: A nouveau, Sam.

M. ROBICHAUD: "Ce que je disais auparavant n'importe pas"!

L'hon. M. DUBE: Le programme budgétaire pour l'année 1978-1979 est honnête et réaliste; il ne cherche pas à cacher le fait que les problèmes de l'année financière 1977-1978 ont été reportés à l'année 1978-1979. Le programme budgétaire repose également sur la responsabilité: responsabilité face aux problèmes que le Nouveau-Brunswick doit actuellement affronter, et responsabilité dans nos emprunts afin de tenir compte de nos devoirs envers nos créanciers et envers les Néo-Brunswickois de demain qui devront rembourser ces emprunts. C'est un budget par lequel la province assume ses responsabilités et ses engagements vis-à-vis du Canada.

Le programme budgétaire comprend des éléments qui seront sans aucun doute impopulaires. Je suis convaincu, monsieur l'Orateur, que les Néo-Brunswickois ne sont pas désireux de participer à un concours de popularité qui se fasse au détriment de leurs ressources et de leur avenir. Je suis convaincu qu'ils appuieront d'emblée le programme budgétaire que je vais maintenant exposer dans ses lignes générales:

(1) Les gains importants réalisés sur les plans social et économique seront maintenus et améliorés.

(2) La croissance du gouvernement provincial se limitera au taux de croissance de l'économie provinciale.

(3) Des redressements fiscaux

April 4 avril

to improve equity and maintain financial integrity.

(4) A surplus on Ordinary Account will be achieved.

Mr. THERIAULT: Eight years too late. Eight years too late.

Mr. GRAHAM: You gave it all away.

Mr. HIGGINS: Hold the line on taxes!

Mr. THERIAULT: That's unbelievable.

Mr. GRAHAM: What happened to the surplus last year?

Hon. Mr. DUBE: Mr. Speaker, I will now discuss the budget plan in detail.

Mr. SPEAKER: Mr. Minister, just a moment. I don't happen to have the advantage of the copies. I'd like to hear the minister and if the opposition would keep quiet, I would appreciate it.

Mr. THERIAULT: We're trying, but it's hard.

Mr. SPEAKER: Well, I don't think it should be too difficult.

Mr. THERIAULT: We're trying, Sir, but it's hard.

Mr. SPEAKER: Continue, Mr. Minister.

L'hon. M. DUBE: A l'égard de la première partie du programme, M. l'Orateur, je traiterai d'abord des questions d'ordre social.

Dans le budget de 1978-1979, le gouvernement a réussi à conserver et à étendre les services dans les domaines de politique sociale importants de la santé, de l'éducation et du bien-être tout en ne permettant qu'une croissance de 7.3% seulement dans le total des dépenses affectées à ces trois secteurs fonctionnels. Ce taux de croissance, moins élevé que durant l'année financière 1977-1978, a été obtenu grâce à la rationalisation des services et à leur dispensation plus équitable.

seront effectués pour assurer une meilleure répartition et pour maintenir l'intégrité financière.

(4) Le compte ordinaire sera excédentaire.

M. THERIAULT: Huit ans trop tard. Huit ans trop tard.

M. GRAHAM: Vous avez tout gaspillé.

M. HIGGINS: Un gel sur les taxes!

M. THERIAULT: C'est incroyable.

M. GRAHAM: Qu'est-il advenu de l'excédent de l'an dernier?

L'hon. M. DUBE: Monsieur l'Orateur, je vais maintenant aborder le programme budgétaire en détail.

M. l'ORATEUR: Un instant, monsieur le ministre. Je n'ai pas l'avantage d'avoir un exemplaire. J'aimerais entendre le ministre; je demanderais donc à l'Opposition de garder le silence.

M. THERIAULT: Nous essayons mais c'est difficile.

M. l'ORATEUR: Je ne crois pas que ce devrait être trop difficile.

M. THERIAULT: Nous essayons, monsieur, mais c'est difficile.

M. l'ORATEUR: Poursuivez, monsieur le ministre.

Hon. Mr. DUBE: With regard to the first part of the plan, Mr. Speaker, I will deal first of all with social matters.

In the 1978-79 budget the government has managed to retain and expand services in the major social policy fields of health, education and welfare while still allowing only 7.3% total expenditure growth in these three functional areas. This is a lower rate of growth than in fiscal 1977-78 and has been achieved through the rationalization of the delivery of services and more equitable provision of such services.

April 4 avril

La croissance des budgets des conseils scolaires locaux et des hôpitaux a été freinée. Les restrictions imposées à la croissance des dépenses des conseils scolaires locaux tiennent compte du déclin du nombre d'inscriptions. Tout le système des soins de santé fait présentement l'objet d'une révision et des changements sont prévus suite au travail d'un comité d'étude spécialement chargé d'étudier cette question.

Un autre aspect de notre revue du programme budgétaire pour l'année 1978-1979 touche à la subvention accordée aux locataires. Bien que cette subvention représente un montant minime pour ceux qui en bénéficient, elle équivaut au total à une dépense de \$900,000 au budget du gouvernement provincial. En éliminant ce programme nous réalisons une économie de près de \$1 million et pouvons affecter cette somme à des services plus avantageux pour l'ensemble de la population néo-brunswickoise.

En période de restrictions budgétaires, il semble plus facile de songer à éliminer tout d'abord les nouveaux programmes. Toutefois, ne pas reconnaître des nouveaux besoins légitimes serait renoncer à poursuivre notre programme de développement social. Voici donc des nouveaux programmes qui seront introduits en 1978-1979:

- extension à sept autres districts scolaires d'un programme complet à l'intention des enfants ayant des troubles d'apprentissage;
- dispensation aux personnes âgées de services ayant la communauté comme base afin qu'elles puissent rester dans la communauté le plus longtemps possible plutôt que de dépendre de

Growth in the budgets of local school boards and hospitals has been restrained. Restraint in the allowable growth of local school board expenditures recognizes declining pupil enrolments. The entire health care system is currently being reviewed and changes are expected as a result of a special task force set up to enquire into this matter.

Another aspect of our program review for the 1978-79 budget has to do with the tenant grant. While this grant is a small sum of money to those who receive it, it is a \$900,000 expenditure item to the government of New Brunswick. By dropping this program and saving close to \$1 million it is possible to do other things which provide greater benefits to the people of the province.

New programs are probably the easiest target for elimination in a period of expenditure restraint. Failure to recognize any legitimate new needs, however, would be an abdication of the need to continue our program of social progress. Accordingly, new programs being introduced in 1978-79 include:

- development of a comprehensive plan for children with learning disabilities in seven more school districts;
- provision of community-based services to the elderly to assist senior citizens to remain in the community as long as possible rather than become dependent on government-

soins en établissements financés par le gouvernement;

= aide aux foyers de soins afin d'assurer une meilleure utilisation des lits disponibles et de fournir ainsi de meilleurs soins de santé en réponse à l'évolution des besoins;

= poursuite de l'expansion des programmes de technologie et des programmes d'études en français par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick;

= adoption d'un programme global de prestations supplémentaires au titre des loyers pour les personnes âgées à la place de la construction de nouvelles unités de logements;

= négociations avec le gouvernement fédéral en vue de l'établissement d'un nouveau tribunal familial pour les familles aux prises avec des problèmes d'ordre social ou juridique.

Mr. Speaker, I will now turn to economic matters. Since coming to office in 1970, this government has treated economic development as a top policy priority. Accordingly, the 1978-79 budget reflects a reaffirmation of our commitment to long-term economic development. We do so because more jobs are required to reduce unemployment and accommodate growth in the labour force. Our development strategy comprises both efforts to exploit development opportunities in the resource sectors of the New Brunswick economy, and continued emphasis on the further development of manufacturing in our province.

financed institutional care;

= assisting nursing homes to make more intensive use of existing beds and thus provide higher levels of health care in response to changing needs;

= continued expansion of technology programs and curriculum development in the French language by the New Brunswick Community College;

= introduction of a comprehensive senior citizen rent supplement program, as a substitute for constructing new senior citizen housing units;

= negotiations with the federal government which are expected to lead to the establishment of a unified family court to deal with social and legal family problems.

Monsieur l'Orateur, j'arrive maintenant aux questions d'ordre économique. Depuis qu'il est entré en fonction en 1970, le gouvernement a toujours donné une très grande priorité au développement économique. Le budget pour l'année financière 1978-1979 reflète donc cette réaffirmation de notre engagement face au développement économique à long terme. Si nous agissons de la sorte, c'est qu'il faut augmenter le nombre d'emplois afin de réduire le chômage et d'absorber la croissance de la population active. Notre stratégie de développement comporte à la fois des efforts pour mettre en valeur les possibilités de développement dans les secteurs des ressources de l'économie du Nouveau-

Brunswick et une insistance continue sur le développement de l'industrie manufacturière dans notre province.

Les députés sont conscients que la tâche de développer l'économie est beaucoup plus difficile en période de ralentissement économique à l'échelle nationale et internationale. Dans un tel contexte, allouer des fonds n'est pas en soi un gage de succès. Par conséquent, tous les budgets de développement économique, incluant les dépenses en vertu de l'Entente-cadre de développement ont été soigneusement révisés et les priorités ont été évaluées. Nous ne financerons pas des programmes seulement parce que les possibilités de partage des coûts sont favorables.

Monsieur l'Orateur, les efforts n'ont jamais cessé d'être déployés en vertu de l'Entente-cadre de développement, laquelle a été signée en avril 1974 et constitue le principal instrument au chapitre des programmes mixtes fédéral-provinciaux pour le développement économique. Des dispositions explicites ont été prises pour profiter davantage des possibilités existant dans les secteurs des ressources. La province a signé récemment, en vertu de l'Entente-cadre de développement, une nouvelle entente auxiliaire sur le développement agricole, laquelle reflète, dans une large mesure, les recommandations de l'Etude sur les ressources agricoles.

De plus, monsieur l'Orateur, des modifications ont été apportées pour accroître les fonds en vertu de l'entente auxiliaire sur le tourisme. La province a négocié 16 ententes auxiliaires comportant des investissements de \$418 millions depuis que l'Entente-cadre de développement a été signée en 1974. Dix ententes sont encore en vigueur et plusieurs nouvelles ententes possibles sont actuellement à l'étude.

Members will appreciate that the task of economic development is immensely more difficult in a period of slow national and international growth. In such an environment, simply allocating funds to this function will not by itself ensure success. Consequently, all economic development budgets, including expenditures under the General Development Agreement - GDA - were carefully reviewed and priorities were assessed. We will not fund programs simply because favorable cost-sharing is available.

Mr. Speaker, efforts have continued under the GDA since it was signed in April 1974 as the main vehicle for joint federal-provincial economic development programs. Explicit provision has been made for taking increasing advantage of opportunities which exist in the resource sectors. The province recently entered into a new GDA subsidiary agreement for agricultural development which reflects, in large part, the recommendations of the Agricultural Resources Study.

In addition, Mr. Speaker, amendments have been made to increase funding under the tourism subagreement. Since the General Development Agreement was signed in 1974, the province has negotiated 16 subsidiary agreements involving total commitments of \$418 million. There are 10 agreements still in force, and several new potential agreements currently under discussion.

April 4 avril

Mr. Speaker, I would like to draw to hon. members' attention one of our most successful joint federal-provincial endeavors in helping small industry expand and grow. The Small Business Financial Assistance Program started on April 1, 1973 as a pilot project in the northeast and was funded under the Northeast Development Agreement. The eligible areas included the counties of Restigouche and Gloucester, and the parish of Alnwick in Northumberland County. The program was highly successful and in 1976 was expanded to Kent County and funded under the Kent Economic Development Program. On April 1, 1977, the program was again expanded to include the counties of Northumberland, Madawaska, Victoria, Sunbury, Queens and Charlotte.

To date this program has assisted 159 projects creating 673 man-years of employment. The total financial assistance provided to date is about \$2.5 million. Of this total, 70 applications totalling about \$1.3 million and involving 262 man-years of employment were approved in the 11-month period ending February 28, 1978.

Subagreements under the General Development Agreement, Mr. Speaker, are vitally important to the development of the New Brunswick economy. In 1978-79 we expect to spend \$76 million under these agreements. In addition, the province is currently negotiating an agreement with the federal Ministry of Transport involving total expenditures of \$62 million over a three-year period for upgrading and strengthening of primary highways.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais attirer l'attention des honorables députés sur une des réalisations fédérales-provinciales conjointes qui a obtenu le plus de succès en facilitant la croissance et l'expansion des petites entreprises. Le Programme d'aide financière à la petite entreprise a été mis sur pied le 1er avril 1973 comme projet pilote dans le Nord-Est et recevait des fonds dans le cadre de l'Entente sur le développement du Nord-Est. Les comtés de Restigouche, Gloucester et la paroisse de Alnwick dans le comté de Northumberland correspondaient aux régions admissibles. Le programme a été un franc succès et il a été étendu au comté de Kent en 1976 et subventionné en vertu du Programme de développement économique de Kent. Le 1er avril 1977, le programme s'élargissait encore une fois pour englober les comtés de Northumberland, Madawaska, Victoria, Sunbury, Queens et Charlotte.

Ce programme, jusqu'à présent, a aidé 159 projets, créant 673 années-hommes d'emploi. L'aide financière totale accordée à ce jour s'élève à environ \$2.5 millions. De ce total, 70 demandes totalisant approximativement \$1.3 million et comportant 262 années-hommes d'emploi ont été approuvées au cours de la période de 11 mois se terminant le 28 février 1978.

Monsieur l'Orateur, les ententes auxiliaires en vertu de l'Entente-cadre de développement sont d'une importance vitale pour le développement de l'économie du Nouveau-Brunswick. D'après nos prévisions, nous dépenserons \$76 millions en 1978-1979 dans le cadre de ces ententes. De plus, la province négocie actuellement avec le ministre fédéral des Transports une entente comportant des dépenses totales de \$62 millions sur une

April 4 avril

période de trois ans, cela pour le reconditionnement et le renforcement des routes primaires.

Mr. Speaker, these and other General Development Agreement measures are directed towards long-term economic development, but will also sustain the economy as the expenditures are being made. This budget emphasizes programs with a high employment impact in the short-term. Such emphasis is particularly true of capital expenditures, and loans and advances. This year the capital budget and loans and advances were carefully evaluated in order to provide an allocation of funds that was the best possible mix of short and long-term impact. Hon. members will recall that a high level of spending on capital and loans and advances was part of the strategy to support the economy in last year's budget. It was not practical or wise to substantially increase that level of spending in this year's budget. However, the budget plan provides for a continuation of a high level of spending in these areas in order to sustain an economic stimulus in the capital budget for 1978-79.

Mr. Speaker, the growth of strong and dynamic urban communities is part and parcel of this government's long-term economic development strategy. This fact is reflected in the past and present pattern of provincial expenditures.

The importance of provincial urban centres is noted in the General Development Agreement and a great deal has been done to improve urban infrastructure under this and previ-

Monsieur l'Orateur, ces programmes et autres mesures de l'Entente-cadre de développement sont orientés vers un développement économique à long terme et le maintien de l'économie au fur et à mesure que les dépenses sont faites. Le présent budget met l'accent sur des programmes ayant un impact important sur l'emploi à court terme. C'est particulièrement le cas en ce qui a trait aux dépenses en capital, ainsi qu'aux prêts et avances. Cette année, le budget en capital de même que les prêts et avances ont été soigneusement évalués afin d'assurer une allocation de fonds comportant la meilleure combinaison possible quant à l'impact à court et à long terme. Les honorables députés se souviendront que, dans le budget de l'année dernière, de fortes dépenses en capital, en prêts et en avances faisaient partie de la stratégie pour soutenir l'économie. Il n'a semblé ni pratique ni sage d'accroître substantiellement ce niveau de dépenses dans le budget de cette année. Le programme budgétaire prévoit cependant poursuivre un haut niveau de dépenses dans ces domaines afin de maintenir un stimulant économique dans le budget en capital pour l'année 1978-1979.

Monsieur l'Orateur, le développement de communautés urbaines fortes et dynamiques fait partie de la stratégie de développement économique à long terme de ce gouvernement. Ce fait se traduit dans les modalités, passées et présentes, des dépenses dans la province.

L'importance de centres urbains provinciaux est notée dans l'Entente-cadre de développement et beaucoup a été fait pour améliorer les infrastructures urbaines en vertu de cette

ous economic development agreements with the government of Canada. What is not so well appreciated, Mr. Speaker, is the considerable growth which has taken place in the last few years in the spending of municipal governments.

Payments to municipalities continue to constitute a major growth factor in provincial expenditures in 1978-79, as has been the case in recent years. Payments to municipalities, which include the municipal property tax collected and disbursed by the provincial government, continue to constitute a major growth factor in provincial expenditures in 1978-79. As a proportion of total provincial expenditures, payments to municipalities have increased from 7.4% in 1975-76 to 8.2% this year and now amount to about \$119 million. It is noteworthy also that the rate of growth of municipal expenditures has been much higher than the rate of growth of provincial expenditures.

Permettez-moi maintenant, M. l'Orateur, d'aborder la seconde partie du programme budgétaire. Ceci pour voir que la croissance du gouvernement provincial se limitera au taux de croissance de l'économie provinciale.

Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'annoncer que nous conservons et améliorons les programmes socio-économiques essentiels tout en maintenant le taux de croissance général des dépenses du gouvernement dans les limites du taux de croissance de l'économie. Les restrictions dans les dépenses du gouvernement constituaient un aspect important du programme budgétaire de l'année dernière et elles demeurent une composante importante du programme budgétaire de 1978-1979.

entente et des ententes de développement économique antérieures conclues avec le gouvernement du Canada. Ce qui est moins apprécié, monsieur l'Orateur, c'est la hausse considérable des dépenses des gouvernements municipaux au cours des dernières années.

Les paiements aux municipalités continuent d'être un facteur de croissance important des dépenses gouvernementales en 1978-1979, comme ce fut le cas au cours de ces récentes années. Les paiements aux municipalités, y compris l'impôt foncier municipal perçu et déboursé par le gouvernement provincial, continuent d'être un facteur de croissance important des dépenses gouvernementales en 1978-1979. Par rapport au total des dépenses provinciales, les paiements aux municipalités sont passés de 7.4% en 1975-76 à 8.2% cette année et atteignent maintenant \$119 millions. Il est également bon de noter que le taux de croissance des dépenses municipales a été de beaucoup supérieur au taux de croissance des dépenses provinciales.

Mr. Speaker, I now come to the second part of the budget plan. That growth of the provincial government will stay within the rate of growth of the provincial economy.

Mr. Speaker, I am pleased to report that essential social and economic programs are being retained and improved while keeping the overall rate of growth of government expenditure within the rate of growth of the economy. Restraint in government spending was a significant aspect of last year's budget plan and remains an important component of the plan for 1978-79.

L'expérience récente de l'inflation et de la lenteur de la croissance a conduit à l'opinion générale que les gouvernements au Canada ont pris trop d'ampleur dans l'économie globale. On estime généralement que c'est l'une des causes de notre manque de compétitivité ainsi qu'un facteur déterminant dans notre expérience récente de l'inflation.

Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une question complexe qui a été traitée à fond par les premiers ministres lors de la Conférence tenue à Ottawa du 13 au 15 février. Je pense qu'il serait utile d'exposer les points saillants de l'entente conclue entre les premiers ministres à cet égard et d'indiquer comment le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est proposé d'appuyer leur position.

En premier lieu, les premiers ministres ont indiqué dans leur communiqué que "l'expansion des emplois devrait surtout venir des investissements commerciaux du secteur privé..." L'action gouvernementale ne se substitue aucunement à un secteur privé dynamique. Bien que les gouvernements soient tentés de se dévouer à la cause de la prospérité économique, le système économique ne se prête pas à ce genre d'intervention dans les circonstances actuelles. Les gouvernements soutiennent mieux la cause de la croissance en créant un environnement stable et propice à l'entreprise privée.

En deuxième lieu, le communiqué déclarait que "Les premiers ministres estiment qu'un secteur privé en expansion constitue la principale impulsion pour la croissance de l'économie canadienne". Ceci coïncide avec le point de vue du Nouveau-Brunswick, monsieur l'Orateur, à savoir que l'on doit s'efforcer de ressusciter la confiance des gens

Recent experience with inflation and slow growth has led to a general consensus that governments in Canada have grown too large in relation to the size of the total economy. This is widely perceived to be one of the causes of our lack of competitiveness and an underlying factor in recent experience with inflation.

Mr. Speaker, this is a complex matter and one that was dealt with quite extensively by First Ministers when they met in Ottawa from February 13 to 15. I think it would be useful to highlight the agreement among First Ministers on this and to indicate how the government of New Brunswick proposes to support their stand.

First of all, the First Ministers indicated in their communiqué that "the expansion of jobs should come to the largest extent possible from business investment in the private sector . . ." Government action is no substitute for a dynamic private sector. As tempting as it may be for governments to try to spend their way to economic prosperity, the economic system just does not respond to that kind of intervention in current circumstances. Government serves the cause of growth much better by creating a stable and accommodative environment for private endeavor.

Secondly, the communiqué stated that "First Ministers see an expanding private sector as the major impetus for growth in the Canadian economy." This is consistent with New Brunswick's view, Mr. Speaker, that emphasis must be placed on restoring confidence in the economy through honest and responsible government policies.

dans l'économie par le biais de politiques gouvernementales honnêtes et responsables.

En troisième lieu, les premiers ministres ont convenu que "La tendance de la croissance des dépenses gouvernementales devrait, en moyenne, être moindre que la tendance de la croissance relativement à la valeur du PNB ou de celle du produit provincial brut. Dans ce contexte, toutefois, on convenait que les dépenses d'immobilisations susceptibles de produire des revenus étaient essentielles à la croissance et au développement économiques".

Dans la mesure où les gouvernements prennent de l'ampleur par rapport à l'économie globale, les ressources passent du secteur privé au secteur public. Ceci, en fait, peut enlever aux particuliers et au monde des affaires les ressources dont ils ont besoin pour engendrer une croissance économique. Même si les gouvernements utilisent ces ressources de manière productive, ces dernières pourraient être plus efficacement utilisées par le secteur privé et être ainsi une source de richesse. A mon avis, c'est seulement par la création de richesses, monsieur l'Orateur, qu'une société peut se procurer les ressources nécessaires pour le soutien du progrès social.

Le Nouveau-Brunswick souscrit entièrement à l'objectif visant à maintenir la tendance globale de la croissance gouvernementale en dessous de celle du PNB. Dans les circonstances actuelles, il serait toutefois impossible à notre province d'amener la croissance gouvernementale très en dessous de celle de l'économie provinciale de manière juste et équitable. Ceci ne peut se faire du jour au lendemain sans que l'économie n'en subisse inutilement un dur choc. De plus, on ne peut réduire brusquement

Thirdly, the First Ministers agreed that "The trend of government expenditure growth should be held, on average, to less than the trend growth in the value of GNP or provincial gross product. In this context, however, it was agreed that capital expenditures of a revenue-producing nature were important to economic growth and development."

To the extent that government grows larger in relation to the total economy, resources are allocated away from the private sector to the public. This in effect may deprive individuals and businesses of the resources they need to generate economic growth. While government makes productive use of these resources, they may be more efficiently utilized, in terms of the creation of wealth, by the private sector. In my view it is only through the creation of wealth, Mr. Speaker, that a society can secure the resources to sustain social progress.

New Brunswick fully subscribes to the goal of holding the overall trend of government growth below that of GNP. In current circumstances, however, it would be impossible for this province to bring government growth significantly below the growth of the provincial economy in a fair and equitable way. It cannot be done overnight without an unnecessarily severe shock to the economy. Furthermore, growth in government cannot be reduced abruptly without severe repercussions for all those who rely

la croissance gouvernementale sans de sévères répercussions pour tous ceux qui comptent sur les services et les emplois du gouvernement ou qui dépendent du secteur public.

M. l'Orateur, le présent gouvernement a réussi à contenir la part que le gouvernement provincial joue dans l'économie et a même réussi dans une certaine mesure à la réduire. Les dépenses provinciales ont accaparé la plus grosse part par rapport à l'ensemble de l'économie en 1974-1975. Depuis cette année, les efforts de la province en vue de restreindre les dépenses gouvernementales ont progressivement réduit notre part. Ces dépenses par rapport à l'économie globale devraient légèrement diminuer en 1978-1979.

Ces restrictions représentent une performance majeure dont les statistiques ne tiennent pas pleinement compte. Je devrais souligner que le phénomène de la récession a engendré des demandes accrues au Trésor provincial puisqu'un plus grand nombre de personnes ont dû avoir recours au gouvernement pour recevoir une aide. La limitation de la part du gouvernement dans l'économie représente un accomplissement majeur, M. l'Orateur, d'autant plus que les demandes au gouvernement étaient à la hausse et que la croissance économique ralentissait.

M. l'Orateur, ce sont les restrictions et non le contingentement qui caractérisent ce budget. Les programmes importants socio-économiques élaborés au cours de la décennie passée continueront à être accrus. Rétrospectivement, M. l'Orateur, il est évident que les difficultés économiques rencontrées au cours des deux années passées ont fortement atténué de telles avances.

The third provision of the budget plan, Mr. Speaker, involves tax adjustments to improve equity and to

on government services and jobs within or dependent on the public sector.

Mr. Speaker, this government has succeeded in containing the provincial government's share of the economy and has made some gains toward reducing it. Provincial spending took the biggest bite of the total economy in 1974-75. Since that year provincial efforts to restrain government spending have gradually reduced our share. Such spending in relation to the size of the economy is anticipated to decline slightly in 1978-79.

This performance is a major accomplishment in restraint that is not fully reflected in the statistics. I should point out that recession conditions have created increased demands on the provincial treasury as larger numbers of people were forced to turn to the government for assistance. It has been a significant achievement, Mr. Speaker, to contain government's share of the economy while demands on the government were increasing and economic growth was slowing.

Mr. Speaker, this budget is one of restraint, not retrenchment. The important economic and social programs developed over the past decade will continue to be expanded. In retrospect, Mr. Speaker, it is evident that the economic difficulties encountered in the past year or two have been greatly alleviated by such advances.

Le troisième élément du programme budgétaire traite, monsieur l'Orateur, des redressements fiscaux pour

maintain the financial integrity of the province.

Mr. Speaker, the major and unforeseen revenue declines to which I referred earlier and the prospect for continued slow economic growth over the next year have placed the government in a difficult position.

Mr. THERIAULT: Bad management.

Hon. Mr. DUBE: As you are aware, over the past few years this government has done as much as any government in Canada to reduce the burden of taxation on its citizens.

Reductions in the personal income tax, the provincial real property tax and the sales tax have saved New Brunswick taxpayers a total of about \$200 million to date.

These are major reductions which we believe have contributed substantially to the economy. Continuation of planned reductions in personal income and real property taxes will provide further support to the economy this fiscal year.

In fiscal 1978-79, however, despite intentions not to increase taxes, the government has had to do so on a selective basis, in order not to jeopardize the level of services and our financial position. We are introducing a mix of tax adjustments which we believe is tailored to the particular circumstances facing the provincial economy and the provincial treasury.

First of all, I would like to discuss the tax reductions that this government feels are essential at this time.

assurer une meilleure répartition et pour maintenir l'intégrité financière de la province.

Monsieur l'Orateur, les déclinés importants et imprévus des revenus auxquels j'ai fait allusion plus haut, et le maintien probable d'une croissance économique lente au cours de la prochaine année, ont mis le gouvernement dans une position difficile.

M. THERIAULT: Mauvaise gestion.

L'hon. M. DUBE: Comme vous le savez, au cours des dernières années, le présent gouvernement s'est efforcé tout autant que n'importe quel autre gouvernement au Canada d'alléger le fardeau fiscal imposé à ses citoyens.

Les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt foncier provincial et de la taxe sur les ventes ont fait épargner aux contribuables du Nouveau-Brunswick un total d'environ \$200 millions à ce jour.

Il s'agit de réductions importantes qui, pensons-nous, ont contribué de façon significative à l'économie. L'application des réductions prévues de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt foncier aidera davantage l'économie au cours de la présente année financière.

Pendant l'année financière 1978-1979, toutefois, malgré ses intentions contraires, le gouvernement a dû augmenter les impôts sur une base sélective, afin de ne pas compromettre le niveau des services et notre position financière. Nous introduisons une combinaison de redressements fiscaux qui répondent à notre avis aux problèmes particuliers qui confrontent l'économie et le Trésor de la province.

En premier lieu, je voudrais aborder les réductions d'impôt que le gouvernement considère essentielles en ce moment.

Mr. ROBICHAUD: They used to be called windfalls.

Hon. Mr. DUBE: Let me begin, Mr. Speaker, by reviewing revenue changes which were announced in previous budgets, but which will have their main impact on 1978-79 revenues.

Three years ago this government announced that the provincial personal income tax would be reduced by 7% on the rate of 41.5% of federal basic tax which we obtained prior to the new fiscal arrangements of 1977. A 2% reduction took place on January 1, 1976. The reduction which came into effect on January 1, 1978 and that which will take effect on January 1, 1979 together have the effect of reducing the tax by a further 5% on the old basis. The personal income tax reductions effective January 1, 1978 and January 1, 1979 will save New Brunswick taxpayers \$5 million in fiscal 1978-79.

Mr. THERIAULT: One dollar and a half each.

Mr. MOONEY: What about the poor people who live in rented houses?

Hon. Mr. DUBE: Provincial property tax on owner-occupied residential property has been progressively reduced beginning on January 1, 1975. As of January 1, 1978, the effective tax rate on these properties was reduced from 37-1/2 cents to zero, thereby eliminating provincial property tax on owner-occupied residential property. This final step will mean a tax saving for the taxpayers concerned of about \$10 million in 1978 over 1977.

Mr. FRETTE: That's providing the local taxes don't go up.

M. ROBICHAUD: Par le passé, on les appelait des imprévus.

L'hon. M. DUBE: Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de présenter d'abord un aperçu des changements fiscaux annoncés dans les budgets antérieurs mais dont le principal impact se fera sentir sur les revenus de 1978-1979.

Il y a trois ans le présent gouvernement a annoncé que l'impôt provincial sur le revenu des particuliers serait réduit de 7% selon le taux de 41.5% de l'impôt fédéral de base appliqué avant les nouveaux accords fiscaux de 1977. Une réduction de 2% a été appliquée le 1^{er} janvier 1976. La réduction qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1978 et celle qui le sera le 1^{er} janvier 1979 auront ensemble l'effet de réduire l'impôt d'un autre 5% par rapport à l'ancien taux. Les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers en vigueur le 1^{er} janvier 1978 et le 1^{er} janvier 1979 économiseront aux contribuables du Nouveau-Brunswick \$5 millions au cours de l'année financière 1978-1979.

M. THERIAULT: Un dollar cinquante le contribuable.

M. MOONEY: Et les pauvres qui sont locataires?

L'hon. M. DUBE: L'impôt foncier provincial levé sur les locaux d'habitation occupés par le propriétaire a été progressivement réduit à partir du 1^{er} janvier 1975. Le taux d'imposition sur ces locaux au 1^{er} janvier 1978 était réduit de 37.5¢ à zéro, éliminant ainsi l'impôt foncier provincial sur les locaux d'habitation occupés par le propriétaire. Cette dernière étape entraînera une économie d'impôt pour les contribuables visés d'environ \$10 millions en 1978 par rapport à 1977.

M. FRETTE: A condition que les impôts municipaux n'augmentent pas.

Mr. THERIAULT: He's going around in circles.

Hon. Mr. DUBE: Mr. Speaker, the total phase-out of the \$1.50 provincial rate on owner-occupied residences has had a major impact on the amount of tax paid on such properties. It represents a tax reduction in the calendar year 1978 of \$41 million in comparison to what would have been paid if the \$1.50 rate were still in effect.

Hon. members should be aware, Mr. Speaker, that although the government of New Brunswick, unlike other provinces, finances education, health, social assistance and justice totally from provincial revenues, property taxes in the province are among the lowest in Canada.

Mr. THERIAULT: That was before you became the government.

Hon. Mr. HATFIELD: Order, order!

Hon. Mr. DUBE: In last year's budget the business tax rate based on real property was reduced from \$1.50 to \$1.25 per \$100 of assessment, for the first \$60,000 of assessment, to be effective January 1, 1978.

Mr. Speaker, I come now to my new revenue measures.

Effective January 1, 1979, the business tax rate based on real property will be further reduced from \$1.25 to \$1 per \$100 of assessment for those business properties assessed at \$60,000 or less. This measure is being enacted in response to representations from the small business sector and will be worth an additional \$100,000 to taxpayers in 1978-79, and \$400,000 in a full year. It is worth noting also, Mr. Speaker, that about 80 per cent of all small

M. THERIAULT: Il tourne en rond.

L'hon. M. DUBE: Monsieur l'Orateur, l'élimination progressive du taux provincial de \$1.50 levé sur les locaux d'habitation occupés par le propriétaire a eu un impact majeur sur l'impôt payé sur de tels locaux. Cette mesure représente une réduction d'impôt durant l'année civile 1978 de \$41 millions comparativement à ce qui aurait été payé si le taux de \$1.50 était encore en vigueur.

Les honorables députés devraient savoir, monsieur l'Orateur, que même si le gouvernement du Nouveau-Brunswick, à la différence des autres provinces, finance l'éducation, la santé, l'assistance sociale et la justice à même les revenus provinciaux, l'impôt foncier y est l'un des plus bas au Canada.

M. THERIAULT: Avant que vous n'entriez au pouvoir.

L'hon. M. HATFIELD: Règlement, Règlement!

L'hon. M. DUBE: Dans le budget déposé l'année dernière, le taux de l'impôt commercial levé sur les biens réels était réduit de \$1.50 à \$1.25 par tranche de \$100 pour les premiers \$60 000 d'évaluation, cela à compter du 1^{er} janvier 1978.

Monsieur l'Orateur, j'en arrive maintenant aux nouvelles mesures fiscales.

A partir du 1^{er} janvier 1979, le taux de l'impôt commercial levé sur les biens réels sera réduit encore de \$1.25 à \$1 par tranche de \$100 d'évaluation dans le cas des propriétés commerciales évaluées à \$60 000 ou moins. Cette mesure donne suite à des démarches de la petite entreprise, et elle rapportera aux contribuables \$100 000 de plus en 1978-1979, et \$400 000 sur une année complète. Signalons également, monsieur l'Orateur, que 80% environ de

businesses in New Brunswick have assessments of less than \$60,000.

Mr. THERIAULT: Oh, come on! In numbers maybe, but not in value.

Hon. Mr. DUBE: Mr. Speaker, we are confident that all New Brunswickers will agree that everyone should bear their share of the cost of services provided to them. However, because of certain changes that have occurred in the past few years, some people are not carrying their fair share of the tax burden. I refer to New Brunswickers, Mr. Speaker, who have been transferring their residences in increasing numbers to unincorporated areas. While such moves provide property tax relief for owners of residential property, it places an increasing financial burden on the provincial government through rising costs of providing a number of basic services, such as police protection, maintenance of local roads, environmental planning and administration. We believe that residents of unincorporated areas, like everyone else, should make a fair contribution to the financing of the provincial services they receive. In order to secure the equitable tax treatment of all property owners, we propose the imposition of a tax of 40 cents per \$100 of assessment on owner-occupied

Mr. THERIAULT: Why did you take it off?

Mr. GRAHAM: You did it just to win votes.

Hon. Mr. DUBE: --- residential property in unincorporated areas, effective April 1, 1978.

Mr. ROBICHAUD: That was three days ago.

toutes les entreprises au Nouveau-Brunswick sont évaluées à moins de \$60 000.

M. THERIAULT: Allons donc! En chiffre peut-être mais non en valeur.

L'hon. M. DUBE: Monsieur l'Orateur, tous les citoyens du Nouveau-Brunswick, osons-nous croire, conviendront que tous devraient partager le coût des services dont ils bénéficient. Or, en raison de certains changements survenus ces dernières années, certains n'assument pas leur juste part du fardeau fiscal. Monsieur l'Orateur, je parle du nombre croissant de Néo-Brunswickois qui ont déménagé dans les régions non constituées en municipalité. Un tel geste accorde un dégrèvement d'impôt foncier aux propriétaires de résidences, mais il impose un fardeau financier toujours plus lourd au gouvernement provincial, car il augmente les coûts rattachés à un certain nombre de services essentiels: protection policière, entretien des routes locales, planification du milieu et administration. A notre avis, les résidents des régions non constituées doivent contribuer comme tout le monde leur juste part au financement des services provinciaux dont ils bénéficient. Afin d'assurer une répartition équitable de l'impôt parmi tous les propriétaires fonciers, nous proposons l'imposition d'une taxe de 40¢ par tranche de \$100 d'évaluation sur les locaux d'habitation occupés par le propriétaire...

M. THERIAULT: Pourquoi l'avoir enlevée?

M. GRAHAM: Vous l'avez fait pour gagner des voix.

L'hon. M. DUBE: ...dans les régions non constituées en municipalité, et ce à compter du 1^{er} avril 1978.

M. ROBICHAUD: C'était trois jours passés.

Hon. Mr. MacLEOD: That's not the issue.

Hon. Mr. DUBE: Since in 1978 the proposed tax will apply for nine months only, the effective tax rate in 1978 will be 30 cents per \$100 of assessment.

Mr. THERIAULT: You're right - nine months, and maybe less than that.

Hon. Mr. DUBE: This measure is expected to yield additional revenue of \$5.5 million in the 1978-79 fiscal year.

Hon. Mr. SMITH: You're not against that, I'm sure.

Hon. Mr. DUBE: Mr. Speaker, provincial property tax of \$1.50 per \$100 of assessment will be collected on the rental units of owner-occupied residential duplexes effective January 1, 1979. This measure, which adheres to the intent of the Residential Property Tax Relief Act, is expected to yield revenue of \$200,000 in the 1978-79 fiscal year.

Mr. THERIAULT: They're really scraping the bottom of the barrel.

Hon. Mr. DUBE: Until this year the province was not able to identify all owner-occupied residential duplexes and therefore could not fairly administer tax on such properties. This will ensure that all residential rental units are treated equally for tax purposes.

Mr. MOONEY: In other words, you don't tax the home owners, just the tenants.

Hon. Mr. DUBE: Mr. Speaker, I turn now to the tax on building materials which this government removed seven years ago. We propose that the present exemption on building materials from the Social

L'hon. M. MacLEOD: Ce n'est pas là la question.

L'hon. M. DUBE: L'impôt proposé ne couvrant que neuf mois en 1978, le taux réel d'imposition pour cette année sera de 30¢ par tranche de \$100 d'évaluation.

M. THERIAULT: C'est exact: neuf mois, et peut-être moins.

L'hon. M. DUBE: Cette mesure devrait rapporter des revenus supplémentaires de \$5.5 millions au cours de l'année financière 1978-1979.

L'hon. M. SMITH: Vous n'êtes pas contre cela, j'en suis sûr.

L'hon. M. DUBE: Monsieur l'Orateur, un impôt foncier provincial de \$1.50 par tranche de \$100 d'évaluation sera levé sur les locaux loués des duplex résidentiels occupés par le propriétaire, cela à compter du 1^{er} janvier 1979. Cette mesure, qui est en accord avec l'objet de la Loi sur le dégrèvement d'impôt applicable aux résidences, devrait rapporter \$200 000 au cours de l'année financière 1978-1979.

M. THERIAULT: Ils grattent vraiment le fond du panier.

L'hon. M. DUBE: Jusqu'à cette année, la province n'était pas à même d'identifier tous les duplex résidentiels occupés par le propriétaire et, en conséquence, elle ne pouvait pas lever un impôt équitable sur ces biens. La nouvelle mesure permettra de traiter toutes les unités de location résidentielles d'une manière égale aux fins de l'impôt.

M. MOONEY: En d'autres mots, l'impôt ne frappe pas les propriétaires, seulement les locataires.

L'hon. M. DUBE: Monsieur l'Orateur, je passe maintenant à la taxe sur les matériaux de construction, laquelle a été abolie il y a sept ans par mon gouvernement. Nous proposons que les matériaux de construction ne

Services and Education Tax be terminated, effective immediately.

Mr. GRAHAM: That's good for housing, good for the building industry!

Hon. Mr. DUBE: Recognizing the importance of energy conservation, however, we propose that the present exemption be continued for thermal insulation materials used in buildings.

The above measures are expected to yield additional revenue of \$18.8 million in fiscal year 1978-79.

Mr. GRAHAM: What about all the jobs that were created when you took it off?

Mr. THERIAULT: You make DesBrisay look like a piker.

Mr. DOUCETT: That's not going to help the guys in the potash mines.

Hon. Mr. DUBE: Mr. Speaker, it is important to bear in mind this tax does not put New Brunswick at a competitive disadvantage, for all provinces in Canada except Alberta already have such a tax.

Mr. THERIAULT: You borrow in Alberta, so that's all right.

Hon. Mr. DUBE: In order to reduce the impact which this measure may have on housing construction, the New Brunswick Housing Corporation will institute a grant program of up to \$500 to the first-time owner-occupier of a new housing unit. Details of this program will be announced by my colleague, the minister responsible for housing policy. In fiscal 1978-79, \$2.5 million has been budgeted for this program.

Mr. Speaker, I propose to raise additional revenue of \$4 million in 1978-79 from tobacco taxes.

soient plus dès maintenant exonérés de la taxe pour les services sociaux et l'éducation.

M. GRAHAM: C'est bon pour l'habitation, pour l'industrie de la construction!

L'hon. M. DUBE: Etant donné l'importance de l'économie d'énergie, cependant, nous proposons le maintien de l'exonération pour les matériaux d'isolement thermique utilisés dans les bâtiments.

Les mesures ci-dessus devraient entraîner des recettes supplémentaires de \$18.8 millions au cours de l'année financière 1978-1979.

M. GRAHAM: Qu'arrive-t-il de tous les emplois créés quand vous l'avez abolie?

M. THERIAULT: DesBrisay était timide, comparé à vous.

M. DOUCETT: Cela n'aidera pas les gars dans les mines de potasse.

L'hon. M. DUBE: Monsieur l'Orateur, rappelons que cette taxe ne place pas le Nouveau-Brunswick à un désavantage concurrentiel, car toutes les provinces canadiennes sauf l'Alberta perçoivent déjà une taxe du genre.

M. THERIAULT: Vous empruntez de l'Alberta donc, tout est parfait.

L'hon. M. DUBE: Afin de réduire l'impact éventuel de cette mesure sur la construction de logements, la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick mettra sur pied un programme de subventions jusqu'à concurrence de \$500 à l'intention de ceux qui deviennent propriétaires-occupants d'une nouvelle unité de logement pour la première fois. Les détails du programme seront annoncés par mon collègue, le ministre chargé de l'habitation. Une somme de \$2.5 millions a été prévue au budget de l'année financière 1978-1979 pour ce programme.

Monsieur l'Orateur, en 1978-1979 je propose d'accroître d'un montant supplémentaire de \$4 millions les

Mr. THERIAULT: I'm glad I stopped smoking.

Hon. Mr. DUBE: Effective immediately, the tax on cigarettes will be increased to 14 cents per package of 20, and the tax on cut tobacco will be raised to eight cents per ounce. Although this measure provides a partial realignment with the rates of tobacco taxes across Canada, it still results in our tobacco taxes being lower than in the majority of provinces.

Mr. Speaker, I have also asked the New Brunswick Liquor Corporation to increase its revenues from sales of liquor by a total of \$3 million in 1978-79. The corporation will be announcing revised prices in a few days.

These tax increases total \$31.5 million in the fiscal year 1978-79. Mr. Speaker, these measures have enabled the government to continue with its program for social and economic progress, while retaining a financially sound position.

Mr. THERIAULT: I know now why Garvie quit that job.

Hon. Mr. DUBE: I would draw to the attention of hon. members the fact that tax reductions which come into effect in 1978 and 1979 will save New Brunswick taxpayers \$15 million in the fiscal year 1978-79.

Mr. THERIAULT: It's the end of your political life, Fernand.

Hon. Mr. DUBE: I think it is worth considering that a government which has lowered taxes in the past is the one most likely to do so in the future.

recettes en provenance des taxes sur le tabac.

M. THERIAULT: Je suis content d'avoir arrêté de fumer.

L'hon. M. DUBE: A partir d'aujourd'hui, la taxe sur les cigarettes sera portée à 14¢ par paquet de 20, tandis que la taxe sur le tabac coupé sera augmentée à 8¢ l'once. Cette mesure contribue bien à rapprocher les taxes sur le tabac des taux à l'échelle nationale, mais nos taxes sur le tabac demeurent néanmoins inférieures à celles de la majorité des autres provinces.

Monsieur l'Orateur, j'ai aussi demandé à la Société des alcools du Nouveau-Brunswick d'accroître d'un montant total de \$3 millions en 1978-1979 ses recettes en provenance de la vente des alcools. La Société annoncera les prix révisés dans quelques jours.

Ces augmentations de taxes se chiffrent au total à \$31.5 millions au cours de l'année financière 1978-1979. Monsieur l'Orateur, ces mesures ont permis au gouvernement de poursuivre son programme de progrès social et économique tout en conservant une position financière saine.

M. THERIAULT: Maintenant je sais pourquoi Garvie a quitté ce poste.

L'hon. M. DUBE: Je désirerais attirer l'attention des honorables députés sur le fait que les réductions de taxe entrant en vigueur en 1978 et 1979 se traduiront pour les contribuables du Nouveau-Brunswick par une économie de \$15 millions au cours de l'année financière 1978-1979.

M. THERIAULT: C'est la fin de ta carrière politique, Fernand.

L'hon. M. DUBE: Je pense qu'il est bon de noter que le gouvernement qui a abaissé les taxes par le passé a le plus de chance de faire la même chose à l'avenir.

GOVT. MEMBERS: Hear, hear!

Hon. Mr. DUBE: I will now turn to the final component of the budget plan, Mr. Speaker - a surplus on Ordinary Account.

Monsieur l'Orateur, l'ampleur de l'excédent prévu au compte ordinaire a été déterminée après une analyse minutieuse et laborieuse des diverses solutions possibles. Un plus gros excédent aurait entraîné des dépenses moins élevées, des impôts plus élevés ou les deux à la fois. Ceci aurait occasionné des effets indésirables sur le plan socio-économique. D'autre part, un niveau plus élevé de dépenses ou des impôts moins élevés se serait traduit par un excédent moindre, ou même par un déficit, au compte ordinaire. Le gouvernement était d'avis que cette solution ne serait pas prudente, financièrement parlant, et qu'elle aurait compromis nos options pour l'avenir.

Cette conclusion a persuadé le gouvernement que, même s'il décidait de courir le risque d'avoir un déficit important au compte ordinaire, ce fait contribuerait peu à renverser la vague de chômage et la lenteur de la croissance.

Mr. THERIAULT: I hope we don't get the same kind of a budget in Ottawa.

L'hon. M. DUBE: Je pense que nous devons tous accepter le fait que notre économie est à la merci de tendances nationales et internationales.

Monsieur l'Orateur, notre gouvernement croit que le moment n'est pas venu de porter atteinte à la position financière de la province, surtout si on tient compte de l'incertitude planant sur les marchés de capitaux et des taux d'intérêt élevés sur les emprunts. Dans ces temps incertains, nous croyons que nous devons dans l'intérêt de la popula-

DEPUTES DU GOUVERNEMENT: Bravo!

L'hon. M. DUBE: Je vais maintenant aborder la dernière composante du programme budgétaire, monsieur l'Orateur - le compte ordinaire sera excédentaire.

Mr. Speaker, the magnitude of the planned Ordinary Account surplus was determined after thorough and painstaking consideration of the various alternatives. A larger surplus would have necessitated lower expenditures, higher taxes, or both. Such a course would have had undesirable economic and social implications. On the other hand, a higher level of expenditures or lower taxes would have resulted in a smaller surplus, or even a deficit, on Ordinary Account. The government's view was that this would not be a financially prudent course and would have compromised our options for the future.

In reaching this conclusion the government was persuaded that, even if it chose to run a significant deficit on Ordinary Account, this would do little to reverse the tide of unemployment and slow growth.

M. THERIAULT: J'espère que nous n'aurons pas le même genre de budget à Ottawa.

Hon. Mr. DUBE: I think that we all have to accept that our economy is at the mercy of national and international trends.

Mr. Speaker, our government believes that this is no time to jeopardize the financial integrity of the province, particularly given the uncertainty in capital markets and prevailing high levels of interest on borrowing. In these uncertain times we believe that we have a responsibility to the people of New Brunswick to build a sound financial base

tion du Nouveau-Brunswick construire une base financière solide qui nous permette d'aller de l'avant dans l'avenir.

Mr. Speaker, I now come to the concluding sections of my remarks. This 1978-79 budget provides for expenditures of \$1,441 million, inclusive of capital expenditures and gross loans and advances. Ordinary Account expenditures of \$1,216 million will exceed the 1977-78 budget estimate by 10.5% and the revised estimate by 11.8%. With revenues forecast at \$1,254.5 million, the surplus on Ordinary Account will be \$38.5 million. Financial requirements will be \$170 million.

This budget, Mr. Speaker, has aimed at striking a balance among economic, social and financial considerations. The rate of growth of provincial expenditures has been contained without significantly affecting programs central to the government's main objectives. This has been achieved largely through efficiency measures and adjustments in certain programs that clearly required revision on the basis of the relationship of benefits to costs.

Tax adjustments have been made. Some are part of continuing reductions on the grounds of equity. These will also impact favorably on the growth of the provincial economy. Other tax changes are increases in the interest of fairness, and the remainder have been raised to sustain program levels without undue increases in borrowing.

from which to move forward in the future.

En conclusion, monsieur l'Orateur, le budget de 1978-1979 prévoit des dépenses de \$1441 millions, y compris les dépenses au compte de capital et les prêts et avances bruts. Les dépenses au compte ordinaire atteignent \$1216 millions et dépasseront de 10.5% les prévisions budgétaires de 1977-1978 et de 11.8% les prévisions révisées. Les recettes devant atteindre \$1254.5 millions, l'excédent au compte ordinaire sera de \$38.5 millions. Les besoins financiers seront de \$170 millions.

Monsieur l'Orateur, nous avons cherché dans ce budget à établir un équilibre entre des considérations économiques, sociales et financières. Le taux de croissance des dépenses provinciales a été limité sans que cela nuise de façon sensible au déroulement des programmes essentiels aux grands objectifs du gouvernement. Ceci a été réalisé en grande partie par des mesures d'amélioration des rendements et par des modifications à certains programmes ayant de toute évidence besoin d'être révisés sur le plan du rapport entre les coûts et le rendement.

Des redressements d'impôt ont été apportés. Certains reflètent simplement la poursuite d'un programme d'allègement fiscal fondé sur des considérations d'équité. De telles mesures auront aussi un effet favorable sur la croissance de l'économie provinciale. D'autres modifications constituent des augmentations imposées là encore dans un souci d'équité. Le reste répond à la nécessité de maintenir la qualité des programmes sans augmenter indûment le fardeau de la dette.

Mr. Speaker, this budget, in keeping with our previous budgets, is financially responsible, and a significant surplus on Ordinary Account continues to be an integral part of the budget plan.

Mr. Speaker, this budget continues a program of adjustment to new economic conditions that have developed in Canada. The First Ministers' Conference crystallized the issue of government and its role in the economy, and established a direction that all governments in Canada have agreed to follow. Returning emphasis to the private sector as the source of economic progress, and keeping the rate of growth of government spending within the rate of growth of the economy, are central to the new thrust of governments in Canada. This is part of the budget for 1978-79 and of our strategy for the future.

In my view the economic environment in the years ahead will be quite different from that which prevailed in the first half of this decade. I think that all western industrialized nations will be growing more slowly in the future and consequently we will have to rely more on ourselves and less on the impetus of growth from outside our borders.

This outlook has direct implications for this province since we have benefited extensively from external forces of growth in the past. The challenge to government in the years ahead will be to initiate the policies and programs necessary to develop and support the growth forces from within.

Tout comme nos budgets précédents, monsieur l'Orateur, le budget de cette année prouve que nous assumons pleinement nos responsabilités financières; à cet égard notre programme budgétaire comporte encore cette année un excédent important au compte ordinaire.

Monsieur l'Orateur, notre budget fait suite à un programme d'adaptation aux nouvelles conditions économiques qui se sont manifestées au Canada. La Conférence des premiers ministres a cristallisé le problème du rôle du gouvernement dans l'économie et montré la voie que tous les gouvernements du Canada ont convenu de suivre. Se tourner résolument vers le secteur privé en tant que source de progrès économique et limiter le taux de croissance des dépenses publiques au taux de croissance de l'économie, sont deux éléments essentiels du nouveau plan d'action des gouvernements du Canada. Ils font partie de notre budget de 1978-1979 et de notre stratégie pour l'avenir.

A mon avis, le contexte économique des années à venir sera très différent de celui que nous avons connu dans la première moitié de cette décennie. Je pense que tous les pays occidentaux industrialisés auront à l'avenir une croissance plus lente et je crois par conséquent qu'il nous faudra compter davantage sur nous-mêmes et moins sur l'élan communiqué depuis l'extérieur de nos frontières.

De cette nouvelle perspective découlent des applications directes pour notre province, puisqu'en effet nous avons beaucoup profité dans le passé des influences extérieures favorables à la croissance économique. Dans les années à venir, le gouvernement aura donc la tâche délicate de lancer les programmes et les politiques nécessaires à l'épanouissement et au maintien de ces

Many different aspects of government activities will have to be brought to bear on achieving this goal. Hon. members will note that both last year's and this year's budgets contain tax reductions that are a contribution toward this goal. We will intensify our review of the tax system to develop ways in which it can encourage growth in New Brunswick. Over the next two years the government will continue a thorough reappraisal of expenditures in order to focus government resources more sharply on the challenges ahead.

Mr. Speaker, as far as the economic outlook is concerned, I do not think it is an exaggeration to say that a new era is before us. I have said a good deal today about the problems facing our country and our province because we overlook them at our peril. But in spite of much gloomy comment about Canada's future, I think the prospects for this country are as good as anywhere else in the world.

Mr. D. DAIGLE: We're still ahead of India.

Hon. Mr. DUBE: Mr. Speaker, we have in this province the natural resources, the energy sources, the institutions and the work force necessary for growth. When I spoke to some leading Swiss bankers recently, I found that they were filled with confidence about the future prospects for Canada which they still perceive as a country with boundless resources, and if we are quick to perceive our problems and to move to deal with

forces de croissance à l'intérieur même de nos frontières.

Bien des activités gouvernementales devront être orientées vers la réalisation de cet objectif. Les honorables députés noteront que le budget de cette année, tout comme celui de l'année dernière, contient des mesures d'allègement fiscal qui contribuent à la réalisation de cet objectif. Nous intensifierons nos efforts de révision du système d'imposition pour découvrir les moyens de stimuler ainsi la croissance au Nouveau-Brunswick. Au cours des deux prochaines années, le gouvernement continuera sa réestimation exhaustive des dépenses de façon à mieux canaliser ses ressources en prévision des tâches difficiles qui nous attendent.

Monsieur l'Orateur, en considérant les perspectives économiques, je ne pense pas qu'il soit exagéré de dire que nous avons devant nous une ère nouvelle. Si je me suis attardé aujourd'hui sur les problèmes auxquels font face notre pays et notre province, c'est parce que nous ne saurions les ignorer qu'à nos risques et périls. Mais en dépit du pessimisme de nombreux commentaires qu'on entend exprimer sur l'avenir du Canada, je pense que les perspectives de notre pays sont aussi bonnes que partout ailleurs dans le monde.

M. D. DAIGLE: Nous devançons toujours l'Inde.

L'hon. M. DUBE: Monsieur l'Orateur, nous disposons dans la province des ressources naturelles, des sources d'énergie, des institutions et de la main-d'oeuvre nécessaires à la croissance. En discutant récemment avec d'éminents banquiers suisses, je me suis aperçu qu'ils avaient grande confiance en l'avenir du Canada qu'ils considèrent toujours comme un pays aux ressources illimitées. Si nous sommes prompts à percevoir nos

them, I think that the future is assured.

Mr. Speaker, I would like to conclude by saying that a prerequisite for dealing with the problems and opportunities offered by the future is a forthright and competent government which believes in private enterprise and private initiative. I think all hon. members will agree that in the development of this budget, this government has demonstrated such forthrightness and competence.

Motion of Supply

In this spirit, Mr. Speaker, I move, seconded by the Hon. Premier, that the Speaker do now leave the chair and that the House resolve itself into committee of supply to be granted to Her Majesty.

Mr. SPEAKER put the question which led to the budget debate.

Mr. MOONEY moved adjournment of the debate.

Hon. Mr. HATFIELD moved that the House adjourn.

Mr. SPEAKER, as some Opp. Members were talking and laughing: Order, please. The Chair considers this a rather serious thing, bringing down the budget and so on. I can't stand the frivolity that I seem to detect from my left.

Continuing, he (the Speaker) having put the question, declared the House adjourned.

(The House adjourned at 4.33 p.m.)

Daily Sitting No. 12

Assembly Chamber,
Wednesday, April 5, 1978.

The House met at 3 p.m.

problèmes et à agir pour les résoudre, je pense que l'avenir est assuré.

J'aimerais conclure, monsieur l'Orateur, en disant que les problèmes ne sauraient être résolus ni les chances saisies sans un gouvernement franc et compétent qui croit à l'entreprise et à l'initiative privées. Je pense que les honorables députés admettront tous que notre budget témoigne justement d'une telle franchise et d'une telle compétence de la part du gouvernement.

Motion des subsides

Dans cet esprit, monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par l'honorable premier ministre, que la Chambre se forme maintenant en comité des subsides à accorder à Sa Majesté.

M. l'ORATEUR met aux voix la motion qui conduit au débat sur le budget.

M. MOONEY propose l'ajournement du débat.

L'hon. M. HATFIELD propose l'ajournement de la Chambre.

M. l'ORATEUR, comme certains députés de l'Opposition parlent et rient: A l'ordre, je vous prie. La présidence considère la présentation du budget une affaire des plus sérieuses. Je ne saurais tolérer la frivolité dont on fait preuve à ma gauche.

L'ORATEUR, ayant mis la question aux voix, lève la séance.

(La séance est levée à 16 h 33.)

(Translation/Traduction)

Séance n° 12

Chambre de l'Assemblée
le mercredi 5 avril 1978

La séance est ouverte à 15 heures.